LES GRÈVES A LA SNCF

P.16 et 17

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 540 - 7 octobre 1978 - prix : 4 F

L'EXODE RURAL

Notre dossier p. 11 à 14

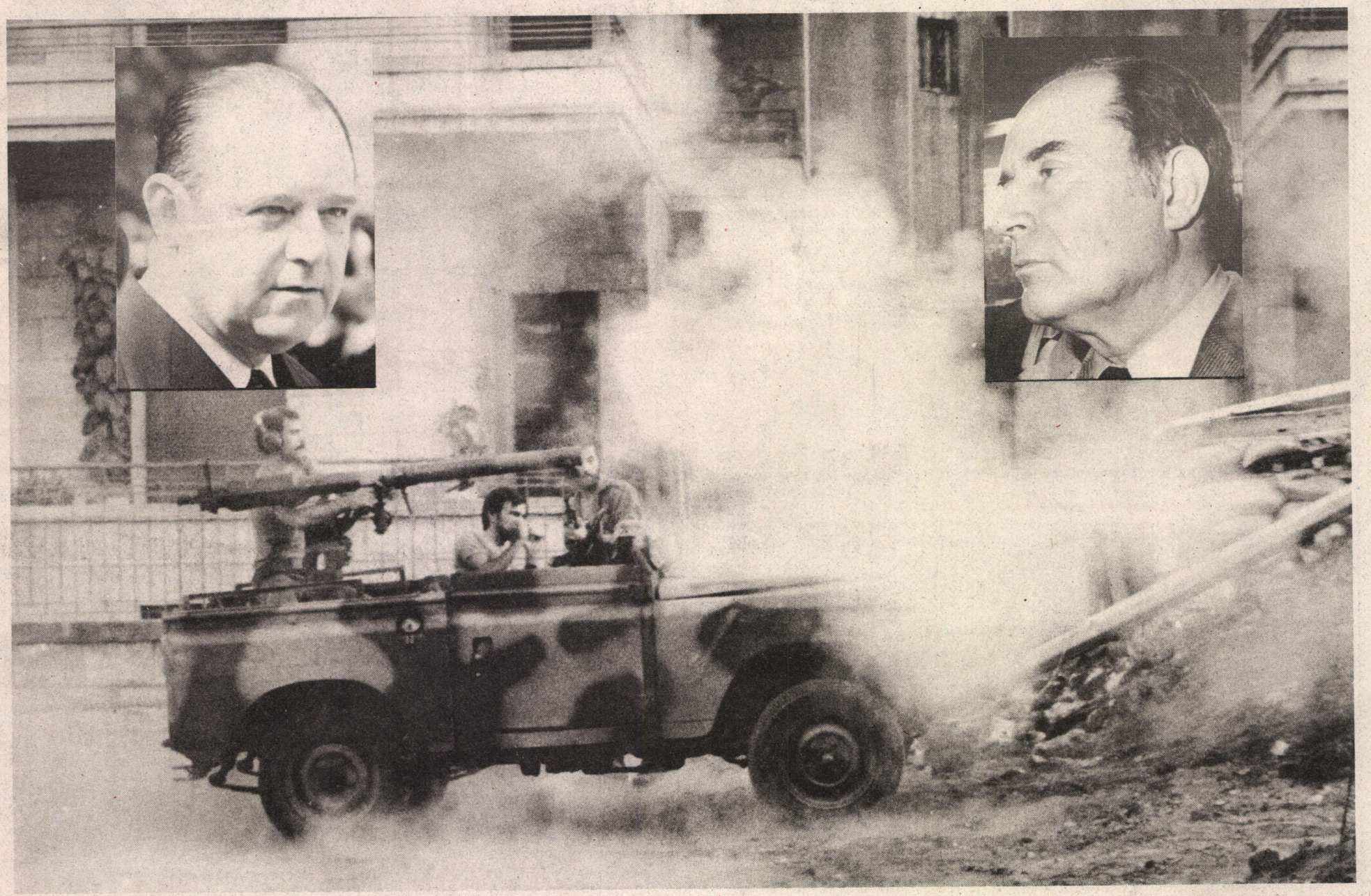

BARRE et MITTERRAND D'ACCORD POUR SOUTENIR L'EXTREME-DROITE LIBANAISE

SOMMAIRE

▶DANS LE MONDE

Pages 8 et 9 :
— **Grande-Bretagne : gouvernement et syndicat s'opposent, mais ils défendent la même cause.**
— **Tunisie : procès et répression.**

▶EN FRANCE

Page 4 :
— **La politique du PCF : reconstruction de l'Union de la gauche et démagogie nationaliste.**
Page 6 :
— **Renault-Flins : l'affaire des cantines continue.**
— **Education physique : une portion de plus en plus congrue.**
Page 7 :
— **Les bavures de la rentrée scolaire.**
Page 10 :
— **Les 40 heures en quatre jours : pourquoi patrons et gouvernement sont pour.**
Page 15 :
— **PTT : l'insécurité pour les facteurs.**
Pages 16 et 17 :
— **Les grèves à la SNCF.**
Page 18 :
— **SKF (Ivry) : élections de délégués du personnel.**
— **Dans les hôpitaux : CHR (Besançon), hôpital Necker (Paris).**
Page 19 :
— **Renault-Billancourt : consultation bidon de la CGT sur les accords 78.**
— **Berliet et Saviem fusionnent, les travailleurs chôment.**

▶DOSSIER

Pages 11 à 14 :
L'EXODE RURAL :
— **Une conséquence du marché capitaliste.**
— **Une survie difficile.**
— **Les campagnes et leur avenir.**

▶DIVERS

Page 20 :
— **Télévision : aux Dossiers de l'écran, le cerveau.**
— **Spectacle : Les Jeanne,** C'est pas une vie, la vie qu'on vit.
Page 21 :
— **Livres :** L'abeille et l'architecte, **de F. Mitterrand.**
Pages 22 et 23 :
— **Films :** Le récidiviste, **d'U. Grosbard ;** Le grand frisson, **de Mel Brooks ;** L'argent des autres, **de C. de Chalonge ;** L'arbre aux sabots, **d'E. Olmi.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : **OMNI-PRESSES**
12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers
Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Le projet de Peyrefitte :

Pour des prisons plus inhumaines

Le gouvernement a mis de toute urgence en discussion à l'Assemblée un projet de loi limitant les sorties et les fractionnements de peine pour les détenus. Les condamnés à plus de dix ans de prison ne pourront plus bénéficier, pendant une période comprise entre la moitié et les deux tiers de leur peine, de permissions de sortir, de fractionnement de leur peine, de semi-liberté ou de liberté conditionnelle. Ainsi un jeune de 20 ans condamné à quinze ans de réclusion, par exemple, ne connaîtra plus rien d'autre que le monde carcéral pendant une période de huit à dix années. C'est le régime dit de « sécurité » auquel seront soumis obligatoirement tous les condamnés à des peines lourdes. Pour les autres, ledit régime sera laissé à l'appréciation des juges et de l'administration pénitenciaire, qui auront à en décider.

Ce projet démagogique est un grand recul. Toutes les organisations judiciaires se sont prononcées contre. Ces permissions avaient été accordées en 1974, à la suite de nombreuses révoltes de détenus. En octobre 1975, à la suite d'une évasion de détenus, c'est la direction de l'administration pénitenciaire elle-même qui déclarait que le régime des permissions **« est un élément fondamental de la paix des prisons ».** Elles s'inscrivaient en fait dans les promesses de libéralisation du régime carcéral que, depuis la dernière guerre, les différents gouvernements se flattaient de vouloir instaurer.

Mais voilà, parce qu'une campagne démagogique contre les détenus s'est développée à la suite de la fusillade du boulevard Voltaire le 28 août dernier, au cours de laquelle deux « permissionnaires » ont blessé un policier, le gouvernement revient en arrière. Ce même Peyrefitte, qui en 1977 était partisan du système des permissions, veut redorer sa popularité en donnant son nom à une loi qui les restreindra. Tout comme on a pu voir Giscard d'Estaing lui-même, qui se dit partisan, à titre personnel, de l'abolition de la peine de mort, ne pas intervenir, comme le droit de « grâce » lui en donne pourtant la possibilité, pour empêcher que des condamnés aillent à l'échafaud. Par démagogie, pour flatter les préjugés de tous ceux qui réclamaient la mort, de tous ceux qui voulaient faire croire qu'une justice plus barbare améliorerait la sécurité publique.

Aujourd'hui, ce projet aggravant la situation des prisonniers n'a pas d'autre raison. Mais il est tout aussi faux et révoltant. Il est reconnu que le nombre de « bavures », chaque fois montées en épingle par la presse, avec les détenus en permission est insignifiant : 97 % des sorties ne donnent lieu à aucun incident, et 0,03 % seulement à des actes graves contre des personnes. C'est finalement une proportion bien moindre que pour la moyenne des gens. Par contre, à l'intérieur des prisons, les conditions vont devenir encore plus inhumaines.

Ces permissions sont l'une des dispositions les plus appréciées des détenus, car c'est la seule chose qui les rattache encore un peu à la vie normale et à la liberté. La rupture de tout lien avec l'extérieur, c'est le rejet encore plus brutal hors de cette société. Et, de l'avis de tous ceux qui de près ou de loin touchent au monde des prisons, cela ne peut que contribuer à renforcer les sentiments d'humiliation et de révolte que connnaissent les prisonniers.

Mais puisque le gouvernement, Peyrefitte et les hommes politiques de la droite qui le soutiennent pensent trouver là de quoi conserver une certaine audience — voire l'accroître — auprès d'une opinion publique aux idées totalement brouillées par les campagnes démagogiques d'une grande presse réactionnaire, eh bien, les têtes continueront à tomber, et des jeunes ou moins jeunes à croupir plus longtemps encore sans contact avec l'extérieur, dans ces machines infernales à broyer les hommes que sont les prisons.

Alain LEMOINE

Cachez ces flics que la direction de la RATP ne saurait voir... en photo

L'année dernière, la RATP se lançait dans la tentative d'animer un peu les austères stations du métro. L'opération « Musique dans le métro » où, à côté de musiciens spontanés, se produisaient des professionnels, rencontra un certain succès auprès du public.

Forts de cette expérience, les responsables de la RATP décidèrent alors d'organiser une importante exposition de photos sur le métro d'hier et d'aujourd'hui, pour l'ornement de la station Châtelet-les-Halles. Photos d'amateurs, photos de « grands noms » de la photographie, comme Cartier-Bresson, Edouard Boubat, Brassaï, Robert Capa, etc., ont donc été rassemblées. D'une conception originale, utilisant des techniques modernes de l'audiovisuel, cette exposition devait être ouverte au public du 6 au 29 octobre. Deux millions de voyageurs s'arrêteraient au passage, pensait-on.

Malheureusement, l'exposition ne sera qu'une pâle figure du projet. La direction de la RATP ayant exigé la suppression de quatre des photos prévues — qui montraient entre autres Giscard aux commandes d'une rame et une fouille de policiers sur les quais du métro —, les agences de presse et photographes sollicités ont décidé de retirer toutes leurs photos. A juste titre, ils n'admettent pas la censure. L'exposition est donc réduite des trois quarts.

Ainsi, on ne verra pas en photo les flics dans le métro... vérifiant systématiquement l'identité des jeunes et des immigrés. Il est vrai qu'on continuera à les voir pour de vrai, sur les quais et dans les couloirs...

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix : 120 F
pour une période de six mois : prix : 70 F

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix : 50 F
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)

CEUX DU TECHNIQUE
pour un période de un an : prix : 10 F
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).

Ci-joint la somme totale de : francs .....
. . . . . .

NOM : . . . . . .
. . . . . .
Prénom : . . . . . .
. . . . . .
Adresse : . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Code postal : . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Joindre la somme par chèque au mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

Barre et Mitterrand d'accord pour soutenir l'extrême-droite libanaise

QUEL beau spectacle d'unanimité nationale retrouvée nous a offert le Parlement français, mercredi dernier, quand Barre et Mitterrand, interrompant d'un commun accord le débat sur la motion de censure, se sont lamentés en chœur sur le sort de la population chrétienne au Liban ! Un même élan de sollicitude s'est emparé alors des dirigeants des grands partis politiques français, de gauche ou de droite ; un même élan, qu'ils n'avaient pas manifesté pourtant à l'égard de la population libanaise de gauche et des Palestiniens quand ceux-ci se sont fait massacrer et désarmer il y a deux ans, par la même armée syrienne.

En étalant leurs lamentations prétendument humanitaires, c'est d'une belle duplicité dont ils font preuve ! Tant la droite, dont se réclame Barre, que la gauche, dont se réclame Mitterrand, en ont organisé et cautionné d'autres, des massacres de populations, à l'époque où la bourgeoisie française défendait par les armes ses propres colonies. Et ce même élan, qui anime aujourd'hui Barre et Mitterrand pour sauver le Liban, masque bien mal leur commune motivation en la matière : apporter leur soutien à l'extrême-droite chrétienne libanaise. C'est de cela seul qu'il s'agit.

Il y a deux ans, dans ce même Liban, lorsque les Syriens sont intervenus contre la gauche libanaise et les Palestiniens, lorsqu'ils ont bombardé sans relâche les camps de réfugiés, les mêmes qui offrent aujourd'hui le spectacle de l'émoi se sont tus. Les Syriens s'en prenaient alors aux plus pauvres, aux plus démunis, à ceux qui se battaient contre les nantis.

Ils étaient intervenus pour prêter main-forte à l'extrême-droite. Il fallait que la guerre civile cesse, clamaient alors tous les gouvernements occidentaux, et ils ont laissé la Syrie éliminer la gauche et désarmer les Palestiniens, alors même que les troupes syriennes laissaient intactes les milices chrétiennes responsables pourtant du déclenchement de la guerre civile. Grâce à l'armée syrienne, les Phalanges d'extrême-droite ont remporté la victoire. Elles se sont renforcées et comptent maintenant profiter de cette victoire, dont le dirigeant syrien Assad leur a fait cadeau, pour exercer seules la totalité du pouvoir, refusant toute solution de compromis, refusant de partager le pouvoir avec d'autres tendances politiques libanaises.

Certes, que la droite chrétienne la plus réactionnaire assume seule toutes les destinées du Liban, ce n'est pas cela qui gêne la Syrie. Ce qu'elle craint par contre, c'est qu'un Liban dominé par l'extrême-droite chrétienne ne bascule dans le camp d'Israël. Car l'un ne peut qu'entraîner l'autre.

La Syrie essuie donc aujourd'hui les revers de sa politique passée. Parce qu'elle a joué le rôle de gendarme, parce qu'elle a désarmé la population pauvre, elle a favorisé les éléments réactionnaires, qui veulent maintenant régner seuls, avec le soutien d'Israël. Et s'il en était ainsi, l'extrême-droite qui affronte actuellement l'armée syrienne se retournerait contre ses ennemis de toujours : la gauche et, derrière elle, la population travailleuse qui, il y a deux ans, lui avait tenu tête. Et inutile de dire combien féroce serait alors la dictature qui s'exercerait contre tous les Libanais et les Palestiniens.

Lorsque la Syrie est intervenue contre la gauche, personne n'a réclamé son départ. Aucun Etat occidental ne lui a reproché son incursion en territoire étranger. Aucun Etat ne l'a dénoncée comme une armée d'occupation. Mais qu'elle s'en prenne à la droite, et aussitôt elle est considérée comme telle. Aussitôt, on exige au nom de la paix qu'elle cesse tout combat.

Bien sûr, ce ne sont pas les troupes syriennes qui aujourd'hui au Liban sont garantes d'un sort meilleur pour la population pauvre. Ces troupes syriennes, et le gouvernement qui les arme, ont autant sinon plus de sang d'opprimés sur les mains que n'en ont les milices de l'extrême-droite chrétienne.

Que les troupes du dictateur Assad quittent donc immédiatement le territoire libanais. Qu'elles rendent donc les armes à ceux auxquels elles les ont prises, aux Palestiniens et à la population de gauche.

Alors, bien sûr, ce ne serait pas la paix pour les possédants libanais et leurs milices d'extrême-droite. Mais tout vaudrait mieux pour les opprimés qu'une telle paix. Tout vaudrait mieux, même une guerre civile, c'est-à-dire leur lutte, les armes à la main, contre leurs oppresseurs.

Et en tout cas les travailleurs de France auraient tort d'être dupes du chœur hypocrite de deux politiciens comme Barre et Mitterrand, qui n'invoquent d'un commun accord la paix que parce que cette paix-là, aujourd'hui, ne peut servir que la droite.

Arlette LAGUILLER

Chirac a choisi la rougeole... et ça le démange !

Le RPR de Chirac n'est pas dans une situation facile. **« Entre deux maux, lequel choisir ? »**, demandait son organe officiel, la **Lettre de la Nation** du 4 octobre, **« Risquer la rougeole avec la majorité, ou la variole avec l'opposition ? ».**

Les dirigeants du RPR ont choisi la rougeole, le **« moindre mal ».** Mais ils sont malades, à coup sûr, d'avoir eu à se prononcer en faveur du gouvernement à l'occasion du dépôt de la motion de censure du Parti Socialiste.

En ne disant pas « non » à Giscard, avec les socialistes — ce à quoi personne ne s'attendait — les députés du RPR lui ont dit « oui », comme un seul homme d'ailleurs, et sans aucune voix discordante. Chirac n'aurait pas voulu cela, mais il a été contraint par les socialistes à ce quasi-plébiscite de la politique gouvernementale.

Et voilà donc le bataillon des gaullistes de la majorité contraints de faire figure de simples grognards de la Ve République. A les entendre, ils ne seraient pas d'accord avec le gouvernement ; ils condamneraient sa politique économique et sociale ; ils s'opposeraient à sa conception de l'Europe... Possible, mais de fait, ils emboîtent le pas et marchent.

Chirac et le RPR viennent donc d'être acculés à prouver que la politique dont ils se targuent **« Participer sans cautionner »,** n'était qu'une formule de style. Le RPR participe, c'est sûr, à la majorité gouvernementale — il y compte des ministres. Mais il la cautionne aussi, bel et bien. Mais était-ce un secret ?

Et pour Chirac, il est actuellement difficile de tenir son rôle d'opposant de Sa Majesté, de continuer à apparaître différent, alors qu'il n'a pas d'autre politique que celle de Barre. La situation politique générale ne lui est pas favorable. L'UDF est sortie plutôt renforcée de la poussée centriste qui s'est manifestée aux dernières législatives. Et tenir le coup est d'autant moins aisé que les crocs-en-jambe lui sont faits tant par ses ennemis politiques du PS — avec leur motion de censure — que par ses « amis » de la majorité présidentielle.

Certes, Barre compte bavarder sous peu, officiellement, avec un représentant du RPR. Mais c'est quand même Giscard qui menaçait ouvertement le parti de Chirac, il y a quelques jours, de dissoudre l'Assemblée nationale au cas où la fronde des chiraquiens dépasserait les bornes.

Giscard ne souhaite pas le recours à une telle solution. Mais le RPR encore moins. Ses députés ont pu constater tout récemment combien il est dangereux dans la période actuelle de retourner devant les électeurs. De La Malène y a perdu sa place et bien d'autres sont aussi peu sûrs que lui de la leur.

D'ailleurs, c'est bien sur ce sujet que certaines divergences de vues semblent se faire jour entre l'état-major du RPR et ses députés, entre l'appareil politique et sa fraction parlementaire.

Chirac nourrit des ambitions à long terme. Depuis plusieurs années maintenant, toute sa politique est axée autour de la volonté de succéder un jour à Giscard. C'est pourquoi il cherche toutes les occasions et tous les prétextes pour étaler une prétendue originalité par rapport à celui qui est dans la place.

Mais les députés du RPR, eux, ont des petits intérêts à plus court terme. Ils ont été élus en mars dernier et comptent bien conserver leur place. Et c'est bien pourquoi, aussi faibles soient dans l'immédiat les risques de dissolution de la Chambre que ferait courir une réelle opposition à Giscard, ils préfèrent ne même pas les prendre et rester sagement dans le rang. Quitte à taire jusqu'à leurs critiques verbales.

A l'occasion des discussions qui ont accompagné l'affaire de la motion de censure, on a entendu Antoine Rufenacht, député RPR de la Seine-Maritime, affirmer tout de go que le RPR n'avait pas d'autre politique à proposer que celle du pouvoir. Dont acte. Et il paraîtrait que 80 % des députés RPR partageraient cette opinion.

Ainsi, Chirac est en position délicate. Non seulement la situation politique générale n'est pas propice à un réel accroissement de son influence par rapport à Giscard et contre lui. Mais ses propres « cadres », les députés du RPR, ne semblent pas du tout prêts à engager la bataille.

En attendant des jours meilleurs, le dirigeant du RPR, qui est aussi maire de Paris, peut toujours chercher un réconfort à se consacrer à la culture des parcs et jardins de la ville. et à l'embellissement de la capitale. Il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Michelle VERDIER

La politique du Parti Communiste :

Reconstruction de l'Union de la gauche et démagogie nationaliste

« L'avenir ne se fera pas sans nous », ainsi titrait **l'Humanité** du vendredi 29 septembre, au lendemain du Comité central du PCF. Un long rapport de Charles Fiterman et un discours aussi long de Georges Marchais ont tous deux réexprimé la politique du parti.

Face au relatif isolement du PCF depuis l'échec électoral de mars 1978 et l'abandon par le PS du Programme commun, face à l'affaiblissement de l'électorat communiste apparu dans les résultats des récentes élections partielles, les dirigeants du parti s'en sont pris une nouvelle fois à ce qu'ils appellent la campagne anti-communiste, dont le principal artisan actuel serait le PS. Ils ont rappelé que le but des communistes, dans une telle période, est encore et toujours le renforcement du parti.

Se référant au XXII[e] Congrès, c'est toujours dans la même perspective électorale que le changement est promis et que les militants sont appelés à resserrer les rangs et regrouper les forces. Mais en l'absence d'échéances électorales proches, le Parti Communiste propose une politique à court terme, dont le premier aspect concerne les rapports avec le PS et le second l'élargissement du Marché commun.

Le premier n'a que le mérite de la persévérance. Le PC continue à rendre le PS responsable de la division et à lui chercher querelle.

L'Union de la gauche a été brisée par le PS. Il faut la **« reconstruire à la base »...** en montrant la trahison du PS et l'originalité du PCF.

« Il faudra encore beaucoup d'efforts pour faire la clarté sur la responsabilité du PS dans la désunion de la gauche » a déclaré Marchais. Quant à Fiterman, il s'est empressé de reprendre les récentes déclarations de Chevènement qualifiant le PS de parti « attrape-tout » qui s'est **« débarrassé du carcan du Programme commun »** pour récupérer les voix de la droite. Le PS est donc chargé de tous les maux et, si le gouvernement peut se permettre tout ce qu'il se permet à l'heure actuelle, il le doit à **« un élargissement de sa marge de manœuvre (...) que l'orientation à droite du PS a rendu possible ».** Rien de très nouveau... il faut le reconnaître.

Georges Marchais et Charles Fiterman. C'est toujours pour la même perspective électorale bien lointaine que les dirigeants du PCF ont appelé leurs militants à resserrer les rangs.

Les électeurs communistes qui se sont abstenus dans les partielles ou qui ont voté dès le 1[er] tour pour le PS ne l'ont pas encore compris ; il reste à leur réexpliquer.

Voilà en substance à quoi se réduit la position du PC vis-à-vis du PS.

Et c'est pourtant avec un tel parti que les dirigeants du PCF invitent leurs militants à reconstruire l'unité. Avec ce parti dont, Marchais l'a rappelé, les communistes ont toujours eu à se méfier depuis le Congrès de Tours. Rappelant le Front Populaire, les interventions coloniales, sans d'ailleurs préciser qu'à chacune de ces périodes le PC s'était aligné en fait sur les positions des socialistes, même s'il les combattait en paroles.

Marchais a tenu à rappeler à tous, à ceux qui peuvent être hostiles à l'idée de l'unité comme à ceux qui peuvent y être trop sensibles, quelle était leur originalité, leur différence. Mais en ne leur offrant pas d'autre perspective que d'être les plus forts au sein de l'Union de la gauche avec ce même PS. Et c'est vrai que sur le plan électoral, seul terrain où le Parti Communiste place ses perspectives, il n'y a pas d'autres voies.

Le PC est toujours en proie au même dilemne. Pour espérer parvenir au gouvernement, il lui faut une Union de la gauche avec les socialistes ; mais cette union, quand elle se réalise, renforce le PS plutôt que le PC. Et à terme, si le PC laissait faire, elle risque d'aboutir à ce que le PS puisse se passer de lui pour parvenir électoralement au gouvernement. Le PC est donc obligé d'attaquer le PS pour s'en démarquer, afin de limiter les dégâts et de continuer à se rendre indispensable dans l'union.

Quant à la politique du PC à l'égard du Marché commun, qui tient plus de la moitié des rapports publiés par **l'Humanité,** elle n'est qu'un prétexte à reprendre la démagogie nationaliste dont le Parti Communiste ne s'est pas départi depuis de longues années.

Fiterman a déclaré : **« Nous ne saurions accepter que la RFA obtienne, dans une nouvelle Europe allemande, ce que la guerre n'a pas pu lui assurer ».** Et encore : **« Le grand capital et le pouvoir giscardien préparent (...) une France devenue province secondaire d'un empire dont le Charlemagne sera allemand. »**

Cette politique n'est ni simple, ni enthousiasmante, ni comprise des électeurs ; rien ne dit qu'elle sera efficace.

Le PC, qui mène déjà depuis des mois une campagne active dans le Midi de la France contre l'entrée de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce dans le Marché commun, s'appuie démagogiquement sur l'inquiétude des petits producteurs ; mais cela n'est que prétexte à des prises de positions nationalistes, qui n'ont absolument rien à voir avec l'intérêt des travailleurs.

Dominique LEGER.

Prions français

« Dès le début de son règne, il avait en effet acquis parmi les travailleurs une autorité et une sympathie qui n'étaient pas sans rapport avec son origine sociale modeste, son humanisme et sa sensibilité aux aspirations des plus humbles. » **Ce bon Samaritain populaire est bien sûr le pape Jean-Paul I[er]. Et l'auteur de cet hommage posthume au Saint-Siège... Georges Séguy, cégétiste et communiste.**

Oui, Séguy passe les bornes quand il affirme — l'émotion n'excuse pas tout — que le pape avait « acquis parmi les travailleurs une sympathie et une autorité ». **Les travailleurs français, de la sympathie et de la soumission à l'autorité d'une puissance étrangère, même toute spirituelle, le Vatican ? Jamais ! Un seul pape pourrait avoir sympathie et autorité sur notre peuple... un pape français ; et encore, à condition qu'il revienne en Avignon. Que diable, Georges Séguy, mon camarade, ne te souviens-tu pas que la position de ton parti, le PCF, n'a jamais varié ? Elle reste celle définie au 22[e] congrès : Prions français.**

LUTTE DE CLASSE

N° 56

au sommaire :

- **La démission des centrales syndicales face à l'offensive gouvernementale.**
- **L'inflation, la crise économique et les plans gouvernementaux.**
- **La Ligue Communiste Révolutionnaire à la recherche d'une perspective.**
- **Espagne : les Commissions Ouvrières, un an après les accords de la Moncloa.**

Réunions publiques

LUTTE OUVRIÈRE

QUELLE REPONSE AUX ATTAQUES DU GOUVERNEMENT

- **à Toulouse**

Jeudi 12 octobre à 20 h 30

Ciné-espoir

- **à Lyon**

Vendredi 13 octobre à 20 h 30

Salle des Conférences, Palais du Travail à Villeurbanne

● Pour trouver des marchés aux trusts, Giscard va serrer la main au dictateur brésilien

Valéry Giscard d'Estaing, madame, les enfants et quatre ministres viennent d'effectuer, en Concorde bien sûr, un voyage de quatre jours au Brésil. Et pour une fois, les intentions intéressées et bassement commerciales de ce voyage ne sont pas passées inaperçues. On a même parlé à cette occasion de la défense des intérêts des petites entreprises françaises, ce qui a valu sans doute à Jean-Pierre Prauteau, le secrétaire d'Etat chargé des petites et moyennes entreprises, de faire partie du voyage. On ne sait si les petites entreprises seront réellement intéressées à l'affaire, ou bien si ce n'est qu'une démagogie supplémentaire de la part du gouvernement de Giscard à l'égard des petits patrons. Ce dont on est sûr par contre, c'est que c'est en bon représentant de commerce d'intérêts autrement plus puissants, la CGE entre autres, que Giscard est allé faire sa tournée. Il a rappelé que la France « compte parmi les trois pays du monde qui assurent, du combustible au retraitement, le cycle nucléaire ». **Il est allé vanter l'énergie et les installations nucléaires françaises. Car malheureusement pour les trusts français, le gouvernement brésilien vient de commander huit centrales... mais à l'Allemagne fédérale. Giscard est donc allé marchander, et rappeler l'existence du baron Empain, Ambroise Roux et autres P-DG.**

Mais comme le gouvernement brésilien semble peu disposé à revenir sur sa commande, Giscard a également négocié des crédits allant jusqu'à 1,15 milliard pour permettre l'achat à des firmes françaises d'équipements hydro-électriques, de biens pour la mise en valeur d'une mine de potasse avec la participation des Potasses d'Alsace, et enfin du matériel ferroviaire.

Et pour faire des affaires au Brésil, Giscard n'a pas été trop regardant. Il est allé donner une caution politique officielle à une dictature qui a longtemps servi de pire modèle pour l'emploi de méthodes répressives para-légales, des enlèvements et de la torture. Et c'est d'ailleurs pour cela qu'il pouvait espérer recevoir en échange quelques promesses d'investissements et d'avantages commerciaux. Les affaires sont les affaires.

D.L.

● Lycéens et collégiens dans la rue

Ils étaient venus plusieurs milliers d'une cinquantaine d'établissements de la région parisienne manifester jeudi 5 octobre après-midi à Paris.

Les banderoles rappelaient que certains sont en grève depuis plusieurs jours et parfois plusieurs semaines pour obtenir des postes de professeurs, l'allègement des effectifs dans les classes : « Rentrée Beullac : classes bondées, profs au chômage, élèves renvoyés ».

Le cortège était dynamique : « Haby, c'est fini, et rebeullac », « Beullac, si tu continues, on te bottera les fesses, Beullac si tu continues, on te bottera le cul ».

Les slogans plus politiques étaient aussi repris : « Beullac c'est foutu, ton école est dans la rue », « Pour les lycées, les budgets sont épuisés ; pour payer les flics, on a toujours du fric ».

Il faut dire que ceux-ci étaient nombreux tout le long du parcours, de la place d'Italie à Montparnasse, et que leur présence massive soulignait à quel point certains budgets sont loin d'être aussi rognés que celui de l'Education nationale. Dans le cortège, au coude-à-coude avec leurs élèves, quelques professeurs reprenaient les slogans un peu moins conformistes que ceux des traditionnels cortèges syndicaux. Une pancarte rappelait avec ironie la revendication des maîtres-auxiliaires : « Ça y est, pépé est titularisé ».

Humour et détermination, tels étaient les principaux aspects de la manifestation ; mais celle-ci traduisait aussi l'inquiétude des jeunes devant l'avenir que leur réserve cette société : « Ecole de Beullac, école du chômage ».

Correspondant LO

● Pas de place pour Amnesty International aux Entretiens de Bichat

Amnesty International avait demandé au comité d'organisation des Entretiens de Bichat — rassemblement annuel de milliers de médecins pour discuter de leur profession — l'autorisation de tenir un stand d'information.

Il s'agissait pour cette organisation de défense des droits de l'homme de profiter de cette manifestation pour informer sur le détournement des techniques médicales à des fins de tortures.

Le Comité d'organisation a refusé d'accorder son autorisation en prétextant que le caractère des Entretiens de Bichat était essentiellement médical.

Cette décision et, surtout, le prétexte invoqué ont été contestés, en particulier par le professeur Khan, chef de service à l'hôpital Bichat. Il a rappelé que le « caractère médical » de ce rassemblement n'empêchait pas les organisateurs de fournir des stands à des entreprises commerciales et qu'ils avaient reçu, l'année dernière, la visite de Giscard et de ses ministres.

Que l'on puisse s'interroger sur la manière dont les connaissances et les techniques médicales peuvent être utilisées par certains régimes à des fins scandaleuses, voilà qui n'effleure pas les organisateurs des Entretiens de Bichat.

C'est pourtant un vieux problème. « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » disait déjà le médecin Rabelais. Celle des messieurs en question doit être un peu croulante.

Sylvie MARECHAL

● Mais où est passée la taxation des plus-values ?

Dans sa rubrique « Votre argent », **Le Figaro** du lundi 2 octobre titre textuellement : **« Comment échapper (légalement) à la taxation des plus-values boursières ».** Le texte dont des extraits sont cités émane de la Direction des Impôts elle-même. Il vient de paraître et décrit très précisément divers mécanismes permettant d'avoir des actions et de réaliser des plus-values sans être soumis à l'impôt.

Rien de plus simple : avec un Compte d'épargne à long terme (CELT), on peut déposer des sommes jusqu'à concurrence de 20.000 F tous les ans pendant cinq ans, autrement dit 10.000 F bloqués durant cette période. Après quoi, « l'épargnant » a la faculté de revendre avec profit ses actions sans être imposé et en outre de bénéficier là-dessus de l'avoir fiscal (en touchant ainsi plus de 50 % du dividende net) ! Ce « CELT » est le fruit d'un amendement du député RPR Jacques Marette qui l'a introduit lors de la discussion sur la taxation des plus-values en juillet 1978.

Voilà donc, près de quatre ans après, ce qu'est devenu le fameux projet de Giscard qui, au lendemain de son élection à la présidence, prétendait « moraliser » les gains des spéculateurs. Ce projet de taxation des plus-values n'était alors guère audacieux ; mais la seule idée de toucher, même modestement aux revenus des possédants était insupportable aux députés de la majorité et il fut repoussé. Et si une loi sur les plus-values fut finalement adoptée en 1978, les multiples amendements l'avaient réduite quasiment à néant. Eh bien, même cette ombre de loi pourra être contournée par les possédants. L'impôt sur les fortunes n'est décidément pas pour demain.

Guy FICHET

● Liberté d'afficher pour les riches

L'invasion de l'affichage publicitaire enlaidit villes et campagnes. Il n'est que de voir les énormes panneaux lumineux, parfois animés, dont J.-C. Decaux a parsemé Paris pour s'en convaincre. Le ministre de la Qualité de la vie, Michel d'Ornano lui-même, a fini par s'en apercevoir. Il a donc préparé un texte de loi réglementant l'affichage.

Il faudra désormais l'autorisation des municipalités pour installer un panneau publicitaire et les amendes infligées aux contrevenants seront fortement majorées. Si le ministre s'était arrêté là, personne n'aurait rien trouvé à y redire : il faut bien que d'Ornano justifie d'une manière ou d'une autre ses émoluments ministériels.

Mais, en plus des dispositions réglementant l'affichage commercial, le texte discuté en ce moment au Parlement prévoit l'interdiction pure et simple de l'affichage « sauvage » hors des panneaux payants, y compris l'affichage politique, sous peine d'amendes de 500 à 2.000 F... par affiche ! Ce sont évidemment les partis de gauche et l'extrême-gauche qui seront atteints par cette disposition. C'est eux qu'elle vise car, de mémoire de militant, on n'a jamais vu les jeunes gens de l'ENA, « militants » UDF, empoigner le pinceau.

Au passage, le gouvernement, qui parle démagogiquement de la « vie associative » qu'il souhaite voir se développer, entrave précisément l'activité des petites associations, ciné-clubs ou clubs divers. Mais il s'en moque. Leur existence pèse peu à côté du « coup » qu'il espère réussir : laisser le monopole de la publicité aux entreprises les plus importantes et surtout ne plus voir s'étaler sur les murs que des bobines qui lui reviennent : celles de Giscard, de Chirac et de Barre.

Alain LEMOINE

● L'indifférence impérialiste

La plupart des fleuves du bassin du Mékong, au Vietnam, sont actuellement en crue. Ils inondent des milliers de kilomètres carrés. Un immense lac boueux s'étend, submergeant terres et villages. Près du tiers de la production totale de riz, aliment essentiel et quasiment exclusif de la population, est perdu. La situation est catastrophique : cent personnes sont déjà mortes, il y aurait deux millions de réfugiés. Une situation analogue touche le Laos et le Cambodge.

Les pays occidentaux, et en particulier la France et les USA, ont été capables durant des décennies d'envoyer dans cette région du monde des centaines de milliers d'hommes, des milliers de tonnes de matériel. Il s'agissait d'écraser sous les bombes des peuples en lutte pour leur dignité.

Pour cela, on sait mobiliser les hommes et les moyens nécessaires. Pour secourir les sinistrés d'aujourd'hui, par contre, les mêmes Etats occidentaux restent impassibles. Car évidemment, leurs missions aéroportées dites humanitaires n'ont jamais été prévues pour ces cas-là.

A.D.

Renault - Flins

L'affaire des cantines continue

A Renault-Flins, le différend entre les organisations syndicales et la direction n'est toujours pas réglé. En effet la gestion des cantines par les organisations syndicales, à travers le Comité d'entreprise, se solde par un déficit de 3 milliards et demi d'anciens francs. D'après la CGT, ce déficit est dû au fait que la subvention de la direction est insuffisante. C'est pourquoi elle réclamait que la direction couvre le déficit.

Mais, la direction refusant de payer et le CE se trouvant en état de cessation de paiement, ce dernier a décidé, le 25 septembre, de renvoyer la balle dans le camp de la direction. La CGT, la CFDT et la CGC ont voté la décision selon laquelle le CE « cesse d'assurer la gestion des restaurants ».

Mais il ne suffit pas de **« cesser de gérer »** pour régler le problème. Il faut encore que d'autres acceptent de gérer. Et, pour l'instant, rien ne confirme que la direction soit prête à reprendre sous sa responsabilité la gestion des restaurants. Elle préférerait évidemment que les organisations syndicales continuent de le faire, assumant en ses lieu et place le mécontentement des travailleurs lorsque les prix augmentent ou lorsque la qualité des repas laisse à désirer.

Or, vis-à-vis du Comité d'entreprise, la direction dispose de moyens de pression : elle peut par exemple accepter de reprendre la cantine, mais sans payer les 3 milliards, que le CE serait donc contraint de payer sur le reste de son budget, notamment celui qui est consacré aux œuvres sociales. Elle peut aussi accepter mais à condition de reprendre l'ensemble des activités du CE, y compris les œuvres sociales. Toutes choses qui déplairaient beaucoup aux dirigeants syndicaux, dont une grande part de l'activité est consacrée à la gestion du Comité d'entreprise.

Voilà pourquoi la question n'est pas tranchée, et des négociations se déroulent sans doute en sous-main entre les deux parties. La direction n'est sans doute pas mécontente, en particulier, de faire sentir à la CGT qu'elle n'est pas disposée à lui « faire des cadeaux », notamment du fait de son attitude dans la grève des Presses, en juin dernier, où, au goût de la direction, la CGT a pris trop nettement le parti de la grève. La direction peut même laisser entendre que, si la CGT était plus raisonnable, elle pourrait alors, de son côté, faire un effort...

Quant à la CGT qui, de toutes les organisations syndicales, est celle qui assure de fait la gestion des cantines, elle laisse pointer le bout de l'oreille en déclarant dans un tract que, **« pour la CGT, la question n'est pas de savoir qui va gérer, mais qui va payer ».** Il est clair que, si la direction acceptait de payer, les dirigeants de la CGT ne demanderaient pas mieux que de conserver leur place de marchands de soupe... jusqu'à la prochaine fois !

En attendant, la cantine continue de fonctionner. Mais on ne sait trop jusqu'à quand. En particulier, le personnel des restaurants est inquiet pour son emploi ; le CE a en effet laissé entendre que, faute de subventions de la direction, il ne pourrait plus payer leur salaire et serait donc amené à les licencier.

Les serveuses et tout le personnel des restaurants ont conscience de servir tout simplement d'otages dans le différend direction-syndicats, ces derniers faisant un véritable chantage au licenciement des serveuses.

Sur le fond, il est certain que c'est à la direction de payer. Mais ce que les travailleurs de Flins peuvent juger dans cette affaire, c'est l'attitude des organisations syndicales, et en particulier de la CGT. Non contentes de se laisser empêtrer dans d'incroyables affaires de gros sous, qui permettent en réalité à la direction de les tenir à sa merci, elles se conduisent de plus vis-à-vis des serveuses comme les pires patrons. Tout cela parce qu'elles tiennent pardessus tout à occuper des places de gestionnaires d'œuvres sociales et de cantines ! Ces places-là pour les organisations syndicales, les travailleurs de Flins, à juste raison, n'ont aucune envie de les défendre.

Correspondant LO

EDUCATION PHYSIQUE :

Une portion de plus en plus congrue

A propos du mouvement entamé par les professeurs de gymnastique, depuis la rentrée scolaire, nous avons demandé son point de vue à l'une d'entre eux.

« — Quelle est la situation du sport à l'école aujourd'hui ?

— La situation aujourd'hui peut être comparée à ce qu'elle était avant 1967. En 1967, il y a eu 5 heures d'éducation physique par classe. Aujourd'hui, on se retrouve en moyenne avec deux heures d'éducation physique par classe et pas de plein-air. Et cela veut dire souvent prendre par exemple les élèves à 8 heures dans la cour, aller au vestiaire, se déshabiller, faire l'appel, remplir le cahier, aller sur le terrain. Sur deux heures de cours, on a environ 1 h 40 de travail effectif. Mais il y a des classes qui n'ont pas du tout d'éducation physique.

— Vous protestez contre les mesures du secrétaire d'Etat Soisson. Que changent-elles pour vous ?

— Soisson a annoncé des créations de postes suffisantes pour que toutes les classes aient deux heures d'éducation physique. En réalité, il se contente de faire des transferts de postes. Dans un établissement où il y avait plus de deux heures par classe, on enlève un professeur et on le met dans un établissement où il y avait moins de deux heures.

Il a également décidé d'enlever des heures d'association sportive, l'ASSU. Moi, sur mes trois heures d'ASSU, je n'en ferai plus que deux. La troisième, je la ferai en éducation physique. Bien entendu, si je veux que l'association fonctionne, je ferai une heure supplémentaire non payée.

Il a encore trouvé un autre moyen : faire faire deux heures supplémentaires à chaque professeur.

Au niveau des élèves, cela se traduit par un effectif de professeurs en diminution, une association sportive qui tourne moins bien. Et cela ne règle pas le problème du manque de locaux. Au contraire. Par exemple j'ai une classe d'examen, en BEP, qui va travailler dans la cour : saut en hauteur sur les gravillons, roulades, équilibres, gymnastique dans la cour, courses de vitesse en direction du parking à voitures. Cela se traduit aussi par le fait que, dans une classe, mon collègue fait une heure et moi l'autre.

Etant donné que Soisson récupère sur chaque enseignant une heure d'éducation physique prise sur l'ASSU et les heures supplémentaires, il récupère un nombre d'heures considérable sans augmenter le nombre de professeurs. Beaucoup de maîtres auxiliaires n'ont pas été renommés. Alors que, pour assurer 5 heures de cours — ce qu'on réclame —, il faudrait environ 20.000 créations de postes.

— Aujourd'hui où en est votre mouvement ?

— C'est un mouvement spontané. Au début, il y a eu des réunions par petits groupes et, petit à petit, beaucoup de collègues se sont mis en grève, ce qui a donné 99 % de grévistes le jeudi 21 septembre. Les syndicats suivent mais ont toujours refusé d'organiser la grève à l'échelon national. Ils appellent à se battre dans chaque établissement, à contacter les élus locaux ; mais surtout on reprend le travail et on essaie de se débrouiller. Il y a eu des comités de grève de créés. Soisson n'a toujours rien cédé. Et comme il a dit que le fait de faire grève, c'était saboter son plan, eh bien, j'ai continué à être en grève jusqu'à aujourd'hui. Mais la situation est variable selon les établissements. »

Vosges-Cornimont :

Le meilleur « plan » : LA LUTTE

Les 257 travailleurs de Chagué (textile) ont fait reculer la direction. Ils ont dit « non » aux 40 licenciements ou préretraites qu'elle voulait leur imposer comme une amputation soi-disant nécessaire à un bon redémarrage de l'entreprise. En grève avec occupation, ils ont obtenu au bout d'un peu moins d'une semaine que la direction sursoie à sa décision et accepte, avec le syndic nommé pour la mise en liquidation judicaire de l'entreprise, de considérer la proposition d'un plan sans licenciement présenté par le directeur du personnel, mis lui aussi sur la liste des « licenciés ».

Mais, conscients que rien n'est définitivement acquis, après avoir repris le travail les travailleurs de Chagué restent vigilants et se sont réunis en assemblée générale, samedi 29 septembre, pour faire le point et répondre à une lettre de pression de la direction.

Il est sûr que l'acceptation d'un plan sans licenciements dépend de leur détermination et que leur meilleur plan est leur plan de lutte.

Correspondant LO

UNE RENTRÉE SANS BAVURES...

La rentrée scolaire s'est faite dans de bonnes conditions soutient Beullac. Il est vrai que les ministres de l'Education nationale ont une longue tradition d'autosatisfaction et qu'on n'a jamais entendu l'un d'eux affirmer que la rentrée avait été déplorable.

Et pourtant ! Plus de trois semaines après la reprise des cours, des LEP (ex-CET), des lycées, des écoles primaires sont toujours occupés, leurs élèves et leurs professeurs en grève, séparément ou ensemble, souvent avec l'appui des parents d'élèves qui se mobilisent et agissent aussi. C'est que les motifs de mécontentement ne manquent pas ! Pas d'enseignants nommés ici, classes surchargées presque partout, regroupements de classes là où l'administration estime qu'elles ne sont pas surchargées, suppressions de cours, matériel inexistant ou vétuste, locaux dangereux, etc. On pourrait multiplier à l'infini les exemples illustrant le manque de moyens de l'école. A tous ces scandales, grands et petits, une seule raison, toujours la même : pas de crédits.

Le gouvernement préfère avoir un sixième sous-marin nucléaire plutôt que des écoles. Les enseignants, les élèves et leurs parents montrent qu'ils veulent le contraire. Et il n'est pas dit qu'ils n'auront pas satisfaction.

GENNEVILLIERS (Hauts-de-Seine)

A l'école primaire Caillebotte, quatre jours de grève ont fait céder l'administration. L'ouverture d'une classe supplémentaire a été obtenue et il y a donc maintenant trois CM2 au lieu de deux.

Mais trois semaines après la rentrée, certains enfants n'ont pas encore pu reprendre véritablement les cours. Une classe de CE2 où l'institutrice travaille à mi-temps demeure toujours sans maître la deuxième partie de la journée. Il faut donc répartir les enfants dans les autres classes.

Devant cette situation, des parents d'élèves occupent l'école depuis le jeudi 28 septembre. Ils se sont d'abord relayés dans la classe à mi-temps, puis gardent maintenant les enfants sans maître dans la cour.

LYCEE TECHNIQUE JULES-FERRY (Versailles)

Des trente-sept postes d'agents qui étaient pourvus l'année dernière, seuls vingt-huit l'ont été à cette rentrée.

Et ils ont à s'occuper de la cantine et à nettoyer un lycée technique de plus de mille cinq cents élèves !

En juin dernier, l'administration s'était pourtant engagée, à l'issue d'une grève des agents à obtenir que tous les postes soient maintenus cette année. Mais trois postes ont été purement et simplement supprimés et six départs à la retraite n'ont pas été compensés.

LYCEE ET CES JEAN-JAURES DE VILLEPINTE (Seine-Saint-Denis)

Les problèmes sont nombreux dans le tout nouveau lycée de Villepinte : retards dans les nominations, classes surchargées, suppression de 66 heures de cours facultatifs, une seule femme de ménage, deux surveillants seulement pour 600 élèves.

Lundi 2 et mardi 3 octobre, les enseignants, soutenus par les parents d'élèves, ont fait grève. Mardi 4, les lycéens ont pris la relève en organisant une manifestation. Au CES Jean-Jaurès, à Villepinte, les mêmes problèmes se posent : les classes sont surchargées, des professeurs manquent encore. De nombreuses salles ne sont jamais nettoyées, faute de personnel. Il n'y a ni conseiller d'éducation, ni infirmière. Le personnel de l'établissement a décidé de se mettre en grève le jeudi 5 octobre.

LEP LIGNER (Paris-20e)

Les raisons de la grève ne manquent pas. Il ne reste qu'un professeur d'éducation physique, si bien que plusieurs classes ne font plus du tout de sport.

De plus, l'établissement ne dispose pas de gymnase : les années précédentes, c'est dans le gymnase d'une paroisse voisine que se faisaient les heures de gymnastique. Les curés se faisant moins accueillants cette année, les élèves de l'école publique se retrouvent à la rue.

Par ailleurs, le rectorat s'étant aperçu qu'il y avait trois classes d'environ quinze élèves en dessin industriel, il en a supprimé une et l'a répartie entre les deux autres. Cela a l'avantage pour le rectorat de supprimer un poste d'enseignant.

Il en est de même en électronique où les classes ne sont plus divisées en deux. Là aussi, le rectorat supprime un poste.

ECOLE LES ALOUETTES (Montbéliard)

La rentrée s'est effectuée avec l'occupation des locaux par les enseignants et les parents d'élèves. En effet, une classe atteignait 41 élèves. Un maître a été nommé après quelques jours de grève... mais avec 37 élèves supplémentaires venus d'une autre école ! La grève continue toujours pour la nomination d'un maître de plus, ce qui serait encore loin de régler la situation, puisque pour que les classes soient de 25 élèves, il faudrait quatre instituteurs supplémentaires. L'inspecteur d'académie a donné son avis : que la grève cesse, sinon l'école ferme ! 77 instituteurs sont au chômage dans le département du Doubs. Des faits et des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

Correspondant LO

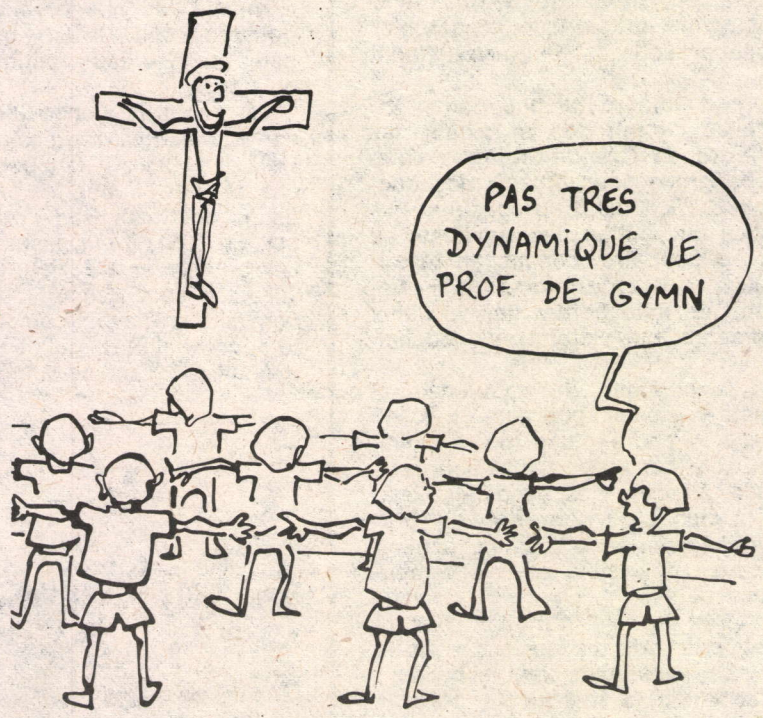

LYCEE DE BONDY (Seine-Saint-Denis)

Contrairement aux autres lycées du 93, le lycée de Bondy s'est mis en grève sans les professeurs. Le jeudi 28 septembre, à l'assemblée générale, nous étions au moins 500 sur un millier d'élèves à décider la grève pour obtenir les postes de professeurs manquants, des agents de service supplémentaires pour la cantine ainsi qu'une bibliothécaire et une documentaliste. Un comité de grève a été élu. Le lendemain, c'étaient les professeurs qui débrayaient sur les mêmes revendications.

Ainsi renforcée, la grève s'est étendue à la grosse majorité des classes, et c'est à plus de 200 que nous nous sommes rendus à la manifestation appelée par la coordination lycéenne de la région parisienne devant le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Education, où nous avons rejoint les professeurs d'éducation physique. Au total, cette manifestation a rassemblé 2 à 3.000 personnes, en grande majorité des lycéens.

Samedi, à Bondy, les professeurs reprenaient les cours et la grève commençait à s'essouffler ; lundi la grosse majorité des élèves décidait de reprendre les cours.

LYCEE DE SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis)

Le lycée Paul-Eluard de Saint-Denis est occupé depuis le 4 octobre, à l'initiative des parents d'élèves. C'est une occupation des locaux administratifs par les professeurs, les parents et les élèves, organisés par équipes, de jour comme de nuit.

Il manque actuellement 15 professeurs et les classes sont surchargées (38 ou 40 élèves).

Le rectorat a répondu que si on manquait de professeurs, il fallait supprimer les enseignements facultatifs ! Il n'en est pas question, évidemment. La grève continue donc.

Correspondant LO

Dans l'académie de Clermont-Ferrand : LES BAVURES TRADITIONNELLES

Dans le Puy-de-Dôme, les économies budgétaires ont empêché la création des quatorze classes nécessaires pour les sixièmes.

A Lempdes, dans la banlieue clermontoise, toute une classe de maternelle n'a pu ouvrir depuis la rentrée faute d'institutrice. Les parents ont protesté en formant une délégation qui s'est rendue à l'Inspection académique.

A Beaumont, c'est un cours pédagogique Freinet dans un CE2 qui est supprimé. Les parents manifestent depuis le mois de juin pour le maintien de cette méthode. L'administration se justifie par le manque de crédits et le nombre insuffisant d'élèves. Enfin, aux environs de Riom, à Ennezat, il manque une classe primaire et un poste. Les parents ont fait la rentrée à la place des enfants en occupant la classe et la cour de récréation. On leur a promis la construction d'un groupe scolaire... dans deux ans et, pour parer au plus pressé, on envisage de transformer la salle des fêtes.. en salle de classe.

Dans le secondaire, une bonne centaine de professeurs auxiliaires sont au chômage, un nombre égal ayant un service partiel — et un salaire en conséquence — ou assurant, pour quelques semaines seulement, des remplacements.

L'éducation physique est très touchée avec les récents décrets de Soisson. L'académie vient de recevoir 830.000 F supplémentaires pour payer deux heures supplémentaires obligatoires. Mais il n'est pas question de créer des postes.

D'autre part, les enseignements des centres de rééducation physique qui permettaient aux enfants de recevoir gratuitement des leçons de gymnastique corrective sont supprimés. Cela concerne 800 enfants à Clermont, 1.300 dans l'académie. Trois professeurs de gymnastique de l'enseignement supérieur ont été reversés d'office dans le secondaire. Il y aura donc cette année à Clermont quatre professeurs d'éducation physique pour 14.000 étudiants, soit un pour 3.000.

Correspondant LO

James Callaghan, Premier ministre britannique.

Grande-Bretagne :

Gouvernement et syndicats s'opposent, mais c'est la même cause qu'ils défendent

Le 2 octobre, le congrès annuel du Parti Travailliste a infligé un camouflet retentissant au Premier ministre Callaghan. Par 4.017.000 mandats contre 1.924.000, les congressistes ont condamné la « phase 4 » de la politique d'austérité du gouvernement travailliste, prévoyant la limitation autoritairement à 5 % des augmentations de salaires d'ici juillet 1979. Une autre motion, adoptée à main levée, réclamait l'arrêt de toute intervention du gouvernement dans les négociations entre les syndicats et le patronat.

La grogne des dirigeants syndicaux contre la politique d'austérité du gouvernement Callaghan s'est ainsi manifestée de façon éclatante, dans ce congrès où les syndicats détiennent traditionnellement une majorité écrasante des mandats (en Angleterre, l'adhésion à la plupart des syndicats entraîne automatiquement l'adhésion au Parti Travailliste).

Le fait qu'aucune échéance électorale ne nécessite dans l'immédiat de resserrer les rangs travaillistes — le gouvernement a en effet écarté récemment l'idée d'avancer la date des élections prévues pour la fin 1979 — permet aux syndicats de faire preuve de fermeté et d'apparaître ainsi à bon compte comme les défenseurs des intérêts ouvriers contre le gouvernement travailliste. Après plusieurs années d'austérité et d'inflation, cette démonstration d'opposition et d'indépendance de la part des syndicats vise sans doute à leur permettre de maintenir leur influence sur la classe ouvrière britannique et à tenter d'éviter le discrédit que leur collaboration avec le gouvernement risquerait d'entraîner.

Ce désaveu, il est vrai, prend aujourd'hui une dimension particulière, au moment où, avec l'appui des syndicats, les 57 000 ouvriers des 23 usines Ford de Grande-Bretagne entament leur deuxième semaine de grève pour obtenir des augmentations de salaires d'environ 20 %. Mais il ne constitue pas pour autant une remise en cause du soutien des syndicats au gouvernement travailliste, bien au contraire, comme en témoigne l'un des arguments invoqué à l'appui du rejet de la « phase 4 » : cette politique risquerait de faire perdre des voix aux travaillistes et donc de compromettre leur victoire aux prochaines élections.

En fait, l'opposition entre la politique du gouvernement travailliste et celle des syndicats n'est qu'apparente. Il s'agit d'une distribution des rôles dans le cadre d'une même politique : le gouvernement joue son rôle par rapport à la bourgeoisie, dont il gère loyalement les affaires. Les syndicats, eux, jouent leur rôle par rapport à la classe ouvrière, dont ils prétendent défendre les intérêts immédiats. Mais les uns comme les autres agissent dans un cadre déterminé et relativement étroit, celui des intérêts des possédants.

Déjà, 24 heures à peine après le vote de la motion rejetant la « phase 4 », on parlait de l'ouverture de discussions entre le gouvernement et les syndicats. C'est sans doute là que l'incident spectaculaire du vote de défiance qui a marqué le congrès travailliste trouvera sa conclusion définitive : dans l'élaboration d'un compromis mettant en valeur à la fois la fermeté du gouvernement Callaghan et celle des syndicats.

François ROULEAU

TUNISIE

A l'heure où nous écrivons, le procureur de la Cour de sûreté de l'Etat a requis la peine de mort contre les syndicalistes dont le procès a repris à Tunis, le 28 septembre dernier. Quels que soient ces hommes et quelle qu'ait été la politique anti-ouvrière qu'ils ont toujours menée à la tête de l'UGTT, la centrale syndicale totalement inféodée à l'Etat tunisien, il faut dire que le procès que le régime de Bourguiba a monté contre eux est des plus odieux.

C'est d'une caricature de procès qu'il s'est agi, du début à la fin. Après avoir systématiquement interdit aux avocats internationaux d'assister aux séances, après avoir fait expulser de Tunisie les personnalités étrangères venues témoigner en faveur des accusés, la justice du dictateur tunisien a privé ces derniers du concours de leurs avocats. Elle les a flanqués d'avocats commis d'office, ignorant les dossiers — de toute façon vides — afin d'en arriver sans problème à ses fins : la requête de la peine de mort.

Une nouvelle preuve est donnée que le régime tunisien ne connaît que la politique de la répression et ne peut tolérer la moindre opposition. Même de la part d'hommes qui ne sont pourtant en rien les représentants des travailleurs et des opprimés. Habib Achour lui-même, principal inculpé, a affirmé que l'UGTT dont il était le leader était « totalement étrangère aux manifestations qui se sont déroulées à Tunis ». **C'est bien possible, comme il est quasi certain qu'en lançant la grève du 26 janvier dernier, Habib Achour a surtout voulu se servir de sa position à la tête de l'appareil syndical intégré à l'Etat pour mieux se placer dans la course au pouvoir et à la succession de Bourguiba.**

Ce n'est certainement pas pour servir les intérêts des travailleurs qu'un tel homme prit alors ses distances par rapport au régime en place. Outre ses fonctions de secrétaire général du syndicat, Habib Achour était — et est toujours — P-DG d'une société de transport, actionnaire de l'hôtel Amilcan, propriétaire d'une agence de tourisme. L'homme ne se distingue en rien de tous ceux qui grenouillent dans l'entourage de Bourguiba, à ceci près qu'il était le principal leader syndicaliste.

Mais c'est bien là tout le drame de la classe ouvrière tunisienne, que de servir de masse de manœuvre au profit des intérêts d'une clique contre une autre. Elle ne peut rien y gagner. Pire même, elle le paie très cher, en morts et en répression.

C.L.

Le dictateur Bourguiba

Aujourd'hui âgé de 75 ans, Bourguiba s'est toujours fait le défenseur, se voulant éclairé, d'une bourgeoisie tunisienne cherchant un compromis avec l'impérialisme.

Jeune avocat dans la Tunisie du protectorat français, il s'inscrit au Parti Libéral Constitutionnel ou Destour. Mais contre les « vieux turbans » traditionalistes de cette formation, il fonde en 1934 le néo-Destour, plus dynamique, partisan d'un nationalisme tunisien se voulant laïque et moderne.

Le 20 mars 1956, le gouvernement français, empêtré dans la guerre d'Algérie, reconnaît l'indépendance de la Tunisie. Mais après cette indépendance octroyée, Bourguiba reste et demeure l'homme des intérêts impérialistes français en Tunisie. A la fois chef de l'Etat et président du parti unique, le PSD (Parti Socialiste Destourien), Bourguiba nomme lui-même le secrétaire général du parti qui occupe la fonction de Premier ministre. Il désigne lui-même les membres du gouvernement ainsi que ceux du Bureau politique du parti.

La moindre opposition est vouée à la répression. Déjà, en 1956, il fait pourchasser par l'armée les partisans de Salah Ben Youssef. En 1961, il fait assassiner ce dernier à Zurich. En 1963, ce sont des officiers convaincus d'avoir comploté contre l'Etat qui sont exécutés. La même année, le Parti Communiste est interdit. En 1967, l'étudiant Ben Jennet est condamné à vingt ans de prison pour avoir participé à une manifestation contre les ambassades des USA et de Grande-Bretagne. En 1968, des membres du Groupe d'étude et d'action socialistes, du PC et du Parti BAAS sont accusés de complot contre la sûreté de l'Etat et certains condamnés à seize ans de prison.

Depuis 1967, où grèves et manifestations estudiantines se sont multipliées, des procès devant la Cour de sûreté de l'Etat ont envoyé en prison pour des années plus d'un millier d'opposants. Les tortures, le bagne attendent ceux qui sont pris par la police.

Aujourd'hui, Bourguiba promet publiquement des balles à son ancien Premier ministre Ben Salah, devenu en exil leader du MUP (Mouvement d'Unité Populaire).

Bourguiba

La politique de Bourguiba est faite de virages brusques. A l'aube de l'indépendance, il entend mener une politique économique résolument libérale, c'est-à-dire favorable aux capitaux étrangers. Mais en 1961, devant l'échec de cette politique, l'Etat se décide à intervenir largement dans l'économie. Il élabore un plan décennal, organise l'exploitation des paysans qu'on cherche à regrouper autoritairement dans des coopératives. Nouvel échec ! Et face à l'opposition de la bourgeoisie et aux émeutes dans les campagnes, le Premier ministre Ben Salah est renvoyé... L'on en revient au prétendu libéralisme.

Bourguiba, malade et vieillissant, ne veut pas entendre parler de successeur. Il ne tolère que les courtisans. Sa mégalomanie est croissante. Il déclare : **« Les génies de la stature de Bourguiba ne courent pas les rues. Il est né d'un miracle de la nature qui ne se multiplie pas souvent au cours des siècles ».** Il se fait élire président à vie. D'ailleurs, à l'entendre, le peuple tunisien n'est pas digne d'un tel président, car il **« n'a pas les aptitudes nécessaires à la compréhension des affaires de l'Etat ni même un discernement suffisant pour choisir des hommes capables de remplir leur mission ».**

Voilà le régime que certains, dont le gouvernement français, présentent comme libéral, voire démocratique. Libéral, certes, pour les intérêts de son ancienne puissance tutélaire, mais ô combien répressif quand il s'agit de s'opposer aux travailleurs.

Jean HAINAUT

PROCÈS ET RÉPRESSION

Habib Hachour, dirgeant de l'UGTT, principal accusé du procès de Tunis.

Chez les paysans et les ouvriers, misère et colère

Etat indépendant depuis 1956, la Tunisie est un pays sous-développé où quelques nantis vivent dans l'opulence, tandis que la majorité des quelque cinq millions et demi d'habitants ne connaît que la misère.

LA PAYSANNERIE

Plus de 40 % de la population active est employée dans l'agriculture. Mais celle-ci, archaïque, ne disposant ni des moyens techniques ni des engrais nécessaires, ne constitue qu'un cinquième du produit intérieur brut et n'arrive pas à produire assez pour nourrir la population : les importations alimentaires de l'Etat tunisien sont en hausse constante.

Le sol appartient en majeure partie aux gros exploitants : 1,6 % des exploitants se partagent 1/3 des terres, tandis que 83 % en ont un autre tiers. En outre, les petits propriétaires ne disposant pas de moyens de stocker leur récolte, sont obligés de la vendre aux gros, aux prix fixés par ces derniers. Et nombreux sont ceux qui sont obligés d'abandonner leur terre (plusieurs milliers chaque année), et de rejoindre soit les rangs des salariés agricoles, soit ceux des chômeurs.

Les salariés agricoles forment plus du tiers de la population paysanne. Le plus souvent saisonniers, touchant des salaires extrêmement bas, leurs conditions de vie sont encore plus précaires.

Le gouvernement avait tenté, en 1968, de rentabiliser quelque peu l'agriculture en créant des coopératives agricoles, qui regroupaient les exploitations les plus petites autour d'une grande propriété. Mais devant l'hostilité des petits paysans (notamment au Sahel où il y eut des émeutes en 1969), il avait fait machine arrière. Au passage, quelques possédants en avaient profité pour spéculer, et cet essai de « socialisation » n'a fait qu'accroître le regroupement des terres.

Face à cette situation qui est faite à la majorité de la paysannerie, des révoltes contre les expropriations ont éclaté contre les gros agriculteurs et l'Etat qui les soutient, révoltes contre la misère surtout.

Mais si les révoltes paysannes furent nombreuses dans les années 1960 (M'saken en 1965, Ouardanine et le Sahel en 1969, etc.), cette dernière décennie a vu surtout la montée des luttes ouvrières et étudiantes contre le régime.

LES OUVRIERS

L'industrie, qui emploie environ 200 000 ouvriers, dont une part d'artisans, est très peu développée et essentiellement aux mains de capitalistes étrangers dont certains « possèdent » le territoire sur lequel est implantée leur entreprise (il y a même des « douaniers » dans certaines usines qui fouillent les travailleurs à la sortie).

Les investisseurs étrangers viennent chercher en Tunisie une main-d'œuvre bon marché. Les lois sociales y sont pour ainsi dire inexistantes, les conditions de travail dignes du siècle passé.

En 1974, il y aurait eu 30 000 accidents du travail déclarés (soit un travailleur sur huit victime d'un accident), sans compter ceux qui ne sont pas recensés Les salaires sont très bas et les primes en forment une bonne part ; pour s'en sortir, nombre d'ouvriers font des heures supplémentaires, allant jusqu'à travailler parfois 12 heures par jour.

Quant aux droits des travailleurs, ils sont inexistants. Le droit de grève est bien reconnu, mais dans des conditions de procédure tellement complexes qu'il est pratiquement interdit. La grève « sauvage », elle, constitue un délit.

La seule organisation syndicale est l'UGTT. Créée après la guerre, elle est depuis 1956 entièrement sous la coupe du parti gouvernemental et ne défend en rien les intérêts des travailleurs. Durant plus de trente ans, elle a été plus prompte à condamner les « grèves sauvages » qu'à organiser des luttes contre les conditions de vie faites à la classe ouvrière. Et si elle compte des adhérents, c'est bien parce que, dans le secteur public et la plupart des grandes entreprises, 1 % du salaire de chaque ouvrier est versé directement à l'UGTT.

Mais, malgré la répression qu'a exercée l'UGTT contre les grèves « sauvages », malgré la pression aussi qu'exerce l'existence des quelque 300 000 chômeurs permanents et 100 000 jeunes à la recherche d'un emploi, la classe ouvrière tunisienne revendique, lutte.

La plupart des grèves ouvrières ont pour origine les conditions de travail, les bas salaires, l'interdiction des libertés syndicales. Grèves à Pennaroya, dans les textiles à Sfax, à la SNCFT en mai 1976... Les grèves touchent tous les secteurs industriels, et sont de plus en plus nombreuses. Ainsi, si pour 1972-1973, le ministère des Affaires sociales en avait recensé plus de deux cents, concernant 30 000 travailleurs, le nombre de grèves pour 1977 — toujours selon les sources officielles — a été de 462...

Le mécontentement est grand dans la population tunisienne. Les paysans misérables ou chassés de leurs terres, les ouvriers surexploités et sans aucun droit, les étudiants sans avenir professionnel et à qui tout droit d'expression est dénié ont plus d'une fois marqué leur opposition à ce régime dictatorial. Pour l'instant, le gouvernement fait front et répond par la répression. Mais ce faisant, il attise encore plus la colère des masses travailleuses de Tunisie.

Marianne LAMIRAL

Les émeutes du 26 janvier 1978 à Tunis

Prenant ses distances d'avec le régime, se mettant en place pour la succession de Bourguiba, Habib Achour, principal dirigeant de l'UGTT (Union Générale des Travailleurs Tunisiens, syndicat unique inféodé au pouvoir) et membre du Bureau politique du PSD (Parti Socialiste Destourien, parti gouvernemental unique), démissionne le 10 janvier de ses responsabilités dans le parti gouvernemental, « après quarante années de militantisme bien remplies » ! Le gouvernement, qui ne peut admettre de voir l'appareil syndical échapper à son contrôle, lance des attaques tant verbales que physiques contre les membres de l'UGTT.

La centrale syndicale réplique en lançant le mot d'ordre de grève générale pour le 26 janvier. Cette grève, proposée par les dirigeants syndicaux dans le but de faire pression sur le gouvernement (aucune revendication précise ne fut avancée) fut pour les travailleurs tunisiens l'occasion d'exprimer leur hostilité au régime, et ils le firent en manifestant dans les grandes villes du pays, à Tunis et à Sousse notamment.

Le 26 janvier, à Tunis, au cours d'une manifestation, la police tirait. Au lieu de se disperser, les manifestants ripostèrent, affrontèrent la police, dressèrent des barricades. Le mouvement s'étendit à l'ensemble de la ville et gagna en ampleur. Pour en venir à bout, le gouvernement fut obligé de faire appel à l'armée. Le bilan de cette journée « d'émeutes » fut lourd : 51 morts, selon les chiffres officiels, en fait, certainement plus.

Aussitôt après, ce fut la répression. L'état d'urgence fut décrété, et les arrestations se multiplièrent. Les syndicalistes firent état d'au moins un millier de personnes emprisonnées, dont 800 dans la seule ville de Tunis.

Mais cette réaction sanglante ne fut pas seulement l'œuvre de la bourgeoisie tunisienne. Derrière cette dernière, se trouvent les intérêts de l'impérialisme français, bien implanté en Tunisie. Et c'est aussi pour s'être heurtés à ces intérêts-là que les manifestants du 26 janvier sont morts, ont été blessés ou sont actuellement emprisonnés.

M.L.

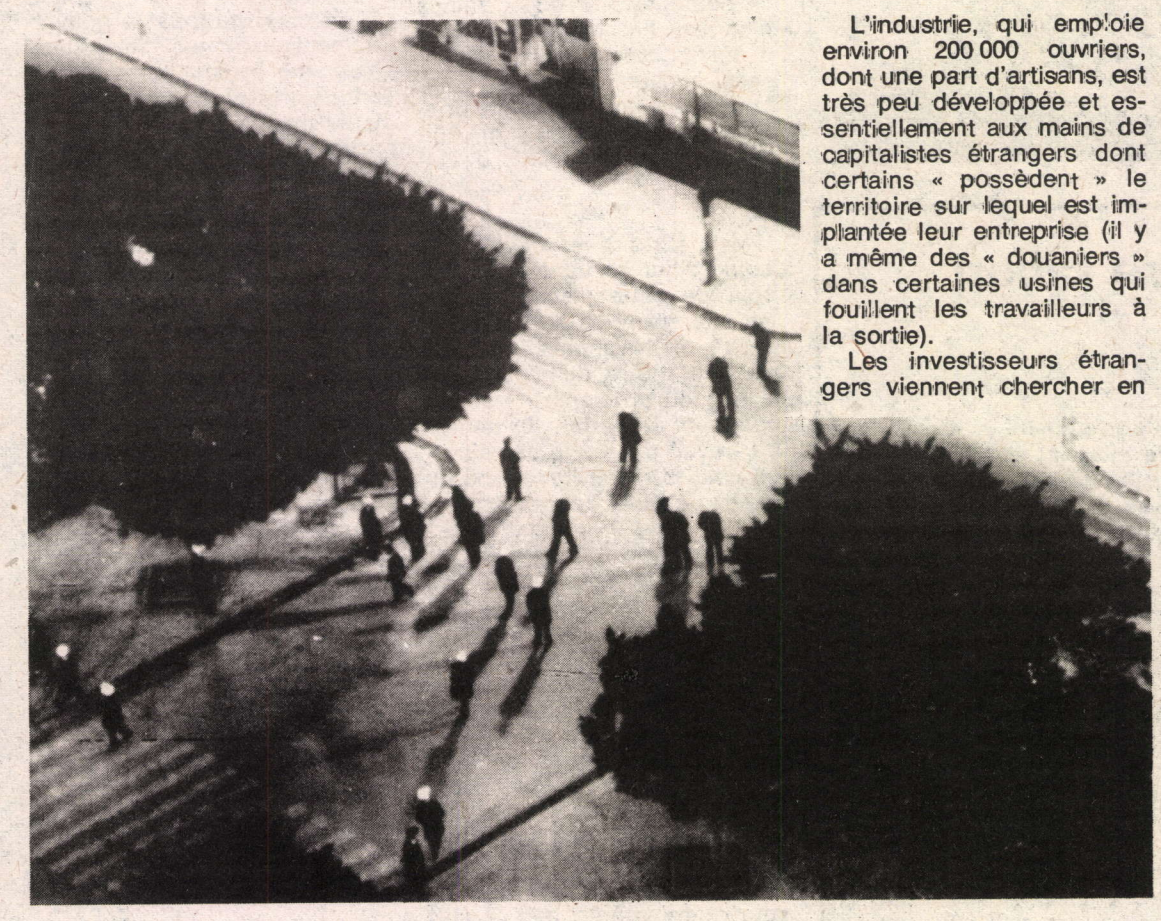

Le 26 janvier 1978 dans les rues de Tunis.

les 40h en 4 jours

Pourquoi les patrons et le gouvernement en sont partisans

Le tribunal d'instance de Saint-Dié s'est donné jusqu'au 27 octobre 1978 pour dire si oui ou non, M. Lucien Bichet, P-DG d'International Décor, est en infraction pour avoir institué dans son usine de Celles-sur-Plaine la semaine de quarante heures en quatre jours. Rappelons que l'inspecteur du travail s'était montré hostile à cette solution, tandis que le gouvernement était venu au secours du patron mis en cause.

Avant son procès, ce P-DG des Vosges avait déclaré : « Ici on travaille de 7 h à 12 h et de 13 h à 18 h parce que la totalité des ouvriers, moins deux, l'a demandé. Je n'y peux rien ». **Et en effet, un contremaître avait invoqué :** « Cela permet de bricoler chez soi et d'avoir un long week-end » **tandis que certains travailleurs auraient déclaré :** « On n'est pas plus fatigué. Dix heures de boulot, ce n'est pas plus pénible que huit ».

Dans cette affaire, le gouvernement a jugé bon de prendre position. A propos du procès, Robert Boulin, ministre du Travail, a déclaré : « **On verra bien comment doit être appliquée la loi. La réflexion doit passer avant la sanction. (...) Je vais convoquer l'inspecteur du travail** ». Et aussitôt Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail, a rappelé : « **La semaine de quatre jours était interdite, sauf accord au niveau d'une branche** », et il a annoncé une réforme d'ici la fin de l'année pour modifier le Code du travail et introduire plus de souplesse.

Si ministre et secrétaire d'Etat prennent position, ce n'est pas par hasard. Dans les usines et les bureaux, les travailleurs ont beaucoup discuté ces dernières semaines de cette formule. Il est sûr qu'elle plaît à certains : quatre jours de dix heures, c'est trois jours de liberté. C'est agréable. Bien sûr, de nombreux travailleurs ne se sentent pas du tout concernés : ceux qui font équipe, et les travailleurs immigrés qui n'ont souvent ni voiture, ni maison à la campagne pour profiter de leur week-end.

Pour notre part, les quatre jours de dix heures ne nous semblent pas une solution conforme aux intérêts des travailleurs. Le problème aujourd'hui est la réduction du temps de travail et non la redistribution des horaires. Revenir à la journée de dix heures, même sur quatre jours seulement, ce serait revenir des dizaines d'années en arrière et réduire à néant toutes les luttes passées, souvent très dures, que le mouvement ouvrier a menées pour la journée de huit heures.

Mais surtout, les travailleurs aujourd'hui doivent voir au-delà de cette discussion sur les intérêts réels ou supposés des 4 × 10 heures. Certains peuvent croire qu'il ne s'agit là que du problème de savoir comment répartir 40 heures de travail dans une semaine : en cinq fois huit heures ou en quatre fois dix heures ?

Mais si le gouvernement a jugé bon d'intervenir, s'il a aussitôt laissé entendre que la solution ne serait peut-être pas mauvaise ; si la grande presse et la télévision ont fait une telle publicité à l'idée des quarante heures en quatre jours, elles qui ne s'intéressent en général pas tant aux problèmes ouvriers, c'est que les possédants et tous leurs défenseurs y voient un tout autre intérêt, leur intérêt à eux. Un intérêt politique dans la situation actuelle de crise économique.

La reconnaissance de la liberté pour les patrons de redistribuer les horaires dans la semaine ouvre la porte à ce que les patrons appellent un « assouplissement de la législation sociale » : la redistribution générale des horaires dans l'année. C'est cela qui se trame déjà depuis quelques mois en haut lieu entre CNPF, gouvernement et syndicats ouvriers. Et bien des projets ou des initiatives vont dans ce sens, entre autres la proposition du CNPF d'instaurer le calcul des horaires de travail à l'année (1920 heures par an, au lieu de 40 heures par semaine).

De façon encore plus pressante aujourd'hui où la production est perturbée par la crise, ce que les patrons aimeraient, c'est avoir les mains libres pour faire travailler quand ils veulent, le temps qu'ils veulent, en fonction des seuls impératifs de leur rentabilité.

Dans le cas du P-DG de Saint-Dié, la chose est on ne peut plus claire : « **Cette formule quatre fois dix heures, permet 20 % d'économie d'énergie, intéressant à une époque où on demande aux industriels d'innover en ce domaine** », a-t-il déclaré. Et encore : « **Si l'on veut que les industries continuent à tourner, il faudrait que les textes nous accordent au moins ce qui est accordé à nos concurrents étrangers** ».

En clair, patrons et gouvernement exploitent la discussion sur les quarante heures en quatre jours pour avancer leurs propres pions, mettre en avant leur propre intérêt : aller dans le sens de la liquidation de la loi des quarante heures hebdomadaires et habituer ouvriers et employés à travailler « à la carte », à supporter soit les soixante heures par semaine, soit le chômage total ou partiel.

Les travailleurs auraient tort de croire que l'enjeu de ces discussions est sans importance. Si la législation sociale actuelle en matière d'horaires est loin d'être une garantie pour eux — les patrons obtiennent aisément des dérogations aux « 40 heures » — la suppression totale de toute législation serait un énorme recul. Avoir les mains plus libres, pour exploiter de façon plus intensive, ou pour faire chômer plus aisément, voilà ce que voudraient les patrons, soutenus en cela par le gouvernement.

Alain SORIA

Barre et la meilleure façon de licencier

Lors de son voyage en Haute-Savoie, Barre a déclaré que dans cette région comme ailleurs, le problème du chômage était lié pour une bonne part aux restrictions législatives en matière de licenciement « **qui pèsent largement sur la propension à l'emploi des chefs d'entreprises français, c'est un problème qu'il faudra examiner** » dit-il. « **Les chefs d'entreprises embaucheraient s'ils n'avaient pas la crainte de ne pas pouvoir licencier après s'être aperçus qu'ils ont fait un mauvais choix** ».

Si l'on comprend bien M. Barre, il y aurait moins de chômage si les patrons pouvaient licencier plus aisément !

Au diable ces préavis, indemnités, autorisations de l'inspecteur du travail, du Comité d'entreprise, tous ces obstacles, certes pas insurmontables, au libre exercice de la politique patronale de l'emploi ! Pourtant, l'emploi massif « d'auxiliaires » dans les administrations, de « stagiaires », de « temporaires », d' « intérimaires » dans les entreprises étaient autant de moyens de contourner les quelques protections légales contre les licenciements. Mais les patrons en veulent plus ! La suppression pure et simple de toute législation en la matière. Et Barre les a entendus et se fait leur porte-parole. Nous sommes avertis !

J.V.

Le salaire de ceux qui prêchent l'austérité

L'Express vient de publier une enquête sur les salaires des P-DG et des hauts cadres des entreprises françaises.

Les directeurs généraux d'entreprises ayant un chiffre d'affaires de plus de 500 millions gagnent, selon cette enquête, en moyenne 35.000 F par mois, les plus favorisés étant les directeurs des entreprises chimiques. Certaines sociétés, comme Saint-Gobain, annoncent même pour les dix plus hauts salaires une somme annuelle de 6.114.000 F, soit une moyenne de 50.950 F par mois.

Il ne s'agit là bien sûr que du salaire déclaré. On n'y compte pas les avantages en nature (appartement, voiture...) fournis par la société, ni surtout les revenus extérieurs au salaire ; ceux que rapportent un bon paquet d'actions par exemple.

Comme on voit, les temps ne sont pas difficiles pour tout le monde. Certains de ces gérants capitalistes trouvent même dans la crise des aubaines : les P-DG qui reprennent une usine en difficulté pour restructurer sont, toujours selon **l'Express,** les mieux rémunérés car « ils prennent des risques » ! Les travailleurs de la sidérurgie seront édifiés d'apprendre ainsi que leurs patrons font partie des directeurs les mieux payés, indemnisés en quelque sorte pour le risque qu'encourent les ouvriers de se retrouver à la rue !

Ce sont les mêmes qui gagnent des millions par mois et qui licencient en masse.

Ce sont les mêmes qui touchent, en ce qui concerne les salaires, seulement vingt à trente fois le SMIC, et qui décident sans sourciller que les chômeurs coûtent cher et que l'indemnisation à 90 % est abusive. Il est vrai qu'un directeur d'entreprise à 5 millions de centimes par mois, au chômage, pourrait, lui, se contenter modestement et raisonnablement d'une indemnisation à 70 ou même 45 % sans trop en pâtir..

Qui nous disait donc, il n'y a pas longtemps, que les caisses d'allocations de chômage ne pourraient plus indemniser les chômeurs dans quelques mois, parce que les patrons « ne peuvent pas payer davantage » ?

Ces indiscrétions sur les salaires des patrons, décidément, c'est malsain. Cela pourrait donner des idées aux salariés ordinaires pour résoudre des tas de problèmes... qu'on nous dit insolubles. Comme qui dirait, il suffit de prendre l'argent là où il est !

S.M.

dossier

L'EXODE RURAL

L'EXODE RURAL

UNE CONSÉQUENCE DU MARCHÉ CAPITALISTE

L'exode rural un phénomène de société

Le dépeuplement des campagnes constitue un fait social qui touche les pays capitalistes européens dès le début du 19e siècle. Il se manifeste par à-coups, en fonction des besoins nouveaux du capitalisme industriel, surtout pour la main-d'œuvre et les techniques de production.

Aujourd'hui, l'exode rural se poursuit encore et il sert de critère pour mesurer le degré de modernisation d'un pays : il y a de moins en moins d'agriculteurs en Europe, mais le record appartient aux USA, où ils représentent à peine 4 % de la population totale.

En France, la population agricole active était de 15 % en 1968, par rapport à la population active totale, et tombait à 9 % en 1975.

L'exode rural a touché d'abord les zones montagneuses, puis les régions où la grande industrie s'est développée, comme le Nord ou le Bassin parisien. Dans ce cadre général, la politique des gouvernements bourgeois a joué un certain rôle d'accélérateur ou de frein. C'est ainsi qu'après des tentatives de libre-concurrence sous Napoléon III, la bourgeoisie mène une politique conservatrice face au mouvement ouvrier montant. Par suite de sa grande peur de la Commune, elle recherche le soutien électoral de la paysannerie conservatrice. Profitant de circonstances particulières — l'épidémie de phylloxéra qui provoque une crise de la vigne — elle revient alors au protectionnisme avec Méline, ministre de l'Agriculture sous Jules Ferry. A partir des années 1882, les produits étrangers sont fortement taxés pour favoriser la consommation et la vente des produits français. Mais le protectionnisme paralysera l'agriculture française pendant plus d'un demi-siècle, en permettant le maintien d'un système routinier de polyculture et d'élevage, avec des petites propriétés, faites de parcelles dispersées, rendant impossible l'emploi d'engrais et de machines.

Le village vit alors replié sur son clocher, et seuls quelques commerçants et artisans ont le contact avec des intermédiaires venus de la ville. Deux guerres mondiales et la grande crise du capitalisme en 1939 n'entraîneront pas de changements profonds dans la vie rurale. On y observe un lent, mais continuel départ des jeunes, attirés par les salaires plus élevés en ville.

C'est la période de reconstruction de l'après-guerre, la politique de De Gaulle qui veut moderniser le plus vite possible l'industrie, et les différents plans sous la 4e République, qui vont dans ce sens, qui relanceront brutalement l'exode rural et provoqueront la colère des paysans, les premiers barrages sur les routes. Car l'agriculture ne peut pas produire si vite pour les marchés, alors qu'elle vivait en autarcie.

Les paysans doivent se moderniser à toute allure ou disparaître : 5,2 millions d'agriculteurs actifs en 1945 : 3,8 en 1962 ; 2,8 en 1971. Ceux qui restent appartiennent à deux catégories : l'exploitant qui concentre des terres par le remembrement, qui modernise son outillage par des emprunts au Crédit Agricole ; et le vieil agriculteur qui s'accroche malgré tout à ce qui lui reste, qui connaît la misère et l'abandon de son village, d'où partent définitivement les artisans, et où ferment les derniers petits commerces et les écoles.

Voilà tout ce que peut offrir le système capitaliste aux paysans : tomber sous la coupe des banquiers et s'endetter toute une vie, végéter sans espoir dans un village qui se meurt, ou soumettre au travail à la chaîne les déracinés qui voulaient vivre de la terre.

L'exode rural en chiffres

La population rurale :
1856 : 26 millions - 1962 : 16 millions.

La population active paysanne :
1946 : 7,5 millions - 1971 : 2,8 millions.

Sur la région Auvergne, la population rurale :

1850	1962	1975
1.270.000	695.000	530.000

Evolution de la population agricole active (en milliers d'habitants) :

1954	1962	1968	1975	Prévisions 1982
241	176	138	90	65

De « qu'ils crèvent » à « l'exploitation familiale viable », une même politique

Chaque année, 120.000 paysans disparaissent. L'obligation de moderniser son exploitation, de se mécaniser, de s'organiser, de réorienter sa production ou de partir, est imposé au paysan par la loi implacable de la concurrence, c'est l'évolution du capitalisme et de l'industrie qui est directement responsable de la transformation des campagnes.

Aujourd'hui, le paysan n'a plus qu'une apparence de liberté sur sa terre. Endetté vis-à-vis des banques ou des sociétés de crédit pour acheter ses tracteurs, ses machines ou ses engrais, il dépend entièrement des grandes sociétés commerciales alimentaires pour écouler ses produits dont il doit accepter les prix, quand il ne se fait pas entièrement contrôler par elles. La seule chose que conserve alors le paysan se sont les risques et les dettes.

Bien sûr, dans certaines régions comme en Beauce, en Brie ou dans le Nord, les grands betteraviers, céréaliers ou autres ont eu largement les moyens de se défendre car ils possèdent des capitaux suffisants. Mais ce n'était pas le cas pour l'ensemble des paysans travaillant sur de petites exploitations morcelées avec de faibles moyens, le plus souvent en polyculture.

Depuis la guerre, les gouvernements ont décidé de moderniser l'agriculture. Après 1945, ils vont surtout pratiquer une politique de soutien des prix favorisant les grands exploitants. A partir des années 1960, l'intervention gouvernementale se fera plus précise. La mise en place du Marché commun accentue encore la concurrence, rend plus cruciale l'urgence d'une solution au problème agricole. Debré, alors ministre, résume : « Le revenu des agriculteurs est la conséquence de la structure des exploitations ». Le plan Vedel prévoit l'abandon de 11 millions d'hectares de terres cultivées. Il faut rentabiliser, concentrer.

Cette politique va susciter de violentes réactions dans les campagnes, barrages de routes, affrontements violents avec la police.

Progressivement, le gouvernement changera de langage s'il ne change pas de politique. C'est l'instauration d'un dialogue avec la FNSEA, syndicat paysan dont il va s'inspirer du programme et qui sert les gros propriétaires regroupés derrière des gens comme Debatisse qui utilisent les mouvements paysans dans leurs propres intérêts.

Aujourd'hui, le gouvernement mène vis-à-vis de la campagne une politique qui se veut sociale et qui prendrait en compte les problèmes humains de la campagne. Bien sûr, parfois un ministre s'échappe comme Bonnet : « Qu'ils crèvent ! » déclarait-il en parlant des petits viticulteurs de l'Hérault. Mais dans l'ensemble des mesures qu'ils prennent, nos ministres font semblant d'aider les jeunes à s'installer et les anciens à finir leurs vieux jours en paix.

Mais le but, c'est la création de « l'exploitation familiale viable », de moyenne superficie, dont la production en monoculture serait compétitive dans le Marché commun.

Si dans quelques grandes régions agricoles, il n'a pratiquement pas à intervenir, ailleurs, on assiste à la concentration des terres entre les mains de quelques familles par communes et au départ du reste de la population paysanne ou même à l'abandon complet de la culture dans les zones forestières avec une désertification de la campagne.

En favorisant le rassemblement des terres autour d'unité d'exploitation déjà importantes, le remembrement et l'action des SAFER met bien souvent les plus petits dans l'impossibilité de s'agrandir et les contraint à partir. Les vieux sont invités à abandonner leur activité par l' « indemnité viagère de départ » versée proportionnellement à la superficie qu'ils laissent au-dessus de 3,5 hectares au profit d'une exploitation voisine. Les jeunes issus de familles paysannes sont invités à partir, on leur offre de 800 à 2.400 heures payées au SMIC pendant lesquelles ils effectueront un stage professionnel et bien souvent à la ville ils viendront grossir les rangs des demandeurs d'emplois.

Les primes pour le soutien des cours, pour l'arrachage des arbres fruitiers, l'abattage de bêtes ou indemnité sécheresse, sont distribuées en fonction de la quantité ou de la superficie. Elles profitent essentiellement aux gros. Ceux-ci récupèrent suffisamment d'argent pour le réinvestir ; le petit paysan, lui, n'aura pas le moyen de reconstituer son capital perdu et se verra ruiné, contraint d'abandonner la terre. Enfin, les banques, le Crédit Agricole finissent d'étrangler les plus faibles. Les prêts ne sont accordés que si l'exploitation et la production sont jugées rentables. La prime d'installation que le gouvernement verse aux jeunes, 3 millions à 4,5 millions selon les régions étalés sur trois ans, est dérisoire comparée aux frais d'équipement. Dans l'impossibilité d'acheter du matériel, d'obtenir un crédit suffisant, le petit exploitant est irrémédiablement condamné.

Dans la réalité, rien n'est fait pour résoudre les problèmes du petit paysan, au contraire, devant ses difficultés le gouvernement n'a qu'une solution : le pousser délibérément à disparaître. Partir ou mourir, c'est le seul choix qui reste au petit agriculteur.

dossier

L'EXODE RURAL

A contre-courant de l'exode : s'adapter et tenter de vivre de son travail

Pierre et Monique — 25 ans — ont choisi de s'installer comme agriculteurs dans un petit hameau du Forez, il y a cinq ans.

— Comment l'exode rural se manifeste-t-il ici ?

— De plusieurs façons : la forme la plus visible c'est, bien sûr, le départ des jeunes de la terre. Presque tous les agriculteurs ici sont âgés et il n'y aura personne pour reprendre la ferme. Mais il n'y a pas que cela. L'un des gros problèmes, ici, est celui du reboisement anarchique des parcelles. Quand un agriculteur n'exploite plus, il reboise en sapins ; c'est vrai que ça donne moins de travail et pour celui qui en a assez, ça peut rapporter. Mais cela nuit à ceux qui continuent à élever ou cultiver. Par exemple, il y a des terres que j'aurais volontiers rachetées pour agrandir les miennes si elles n'avaient pas été plantées. En plus elles font de l'ombre aux cultures et mes chèvres risquent à tout instant d'aller brouter les jeunes sapins...

Des fois, ces plantations, je crois que c'est un vrai suicide. Par exemple, les voisins qui ont accepté une plantation juste en face de leur maison. D'ici quelques années, quand les arbres auront poussé, leur maison ne verra plus le soleil. Je dis qu'une maison qui ne voit plus le soleil, c'est un maison qui accepte de mourir.

— Les agriculteurs qui restent, est-ce qu'ils s'en sortent ?

— Non, ils survivent, à quelques exceptions près. Il faut bien voir qu'on se heurte à un très fort traditionalisme.

Dans la commune, par exemple, il n'y a jamais eu de remembrement. J'étais le seul à vouloir que ça ait lieu.

Quand on discute avec les gars pour leur racheter une terre qu'ils laissent en friche, c'est souvent le mur ; ils disent : cette terre a toujours été à moi, pas question de la vendre.

— Est-ce qu'il y a une culture ou un élevage dominant ?

— Non. Dans le coin on en reste à la polyculture, et on vit encore en autarcie. La règle d'or c'est : il ne faut rien acheter, rien sortir du porte-monnaie... sauf pour le mettre à la Caisse d'épargne. Cela conduit à des aberrations : on veut faire pousser de tout, même des céréales. Par contre, on n'achètera pas d'aliments pour les bêtes. Si la récolte en foin a été bonne, ça va, sinon, tant pis... même si les bêtes mangent mal et donnent un peu de lait. Quand ils voient ce que mes chèvres donnent comme lait, ils n'en reviennent pas. C'est pourtant pas compliqué : il suffit de bien les nourrir.

Là encore, il y a le poids de la tradition : on a toujours vu faire comme ça, on continue de la même façon. Et les jeunes qui voient les vieux agir de cette façon, ça ne leur donne pas envie de rester et comme ils n'imaginent pas qu'on peut cultiver autrement, ils partent, même si à la ville, ils n'ont pas une vie plus heureuse et plus libre.

— Il y a une entraide entre vous ?

— Oui, mais une entraide comment dire, forcée. Parce que pour certains travaux d'entretien ou de débardage, il faut s'y mettre à plusieurs. Mais ça ne va pas loin et bien souvent les vieilles querelles personnelles prennent le dessus. Par certains côtés, on en est encore à *Gaspard des Montagnes* et aux chicanes de voisinage pour des questions de bornes bougées, etc. Remarque, ça met un peu de vie.

A la limite, il vaut mieux un voisin avec qui on s'engueule que pas de voisin du tout ! Il y a des jours d'hiver quand on est isolé, on n'a pas le moral. C'est important de pouvoir se dire, ne serait-ce que quelques mots, en déblayant la neige ensemble...

— Comment est-ce que tu vois l'avenir de la région ?

— Tu sais, je suis pessimiste. Si ça continue comme ça, dans quelques années, ça ressemblera au Parc national des Cévennes. Les bois recouvriront tout... et nous on ne sera plus agriculteur mais payés pour l'entretien des bois et d'un minimum de chemins. Reste à savoir si dans ces conditions, ça vaudra le coup de rester. Ce qui restera, ce sont les résidences secondaires ou même quelques personnes qui habiteront là, mais travailleront à Ambert.

Mais il ne faut pas pour autant baisser les bras. Depuis cinq ans que je suis là, je m'en sors. Ça prouve que si on veut, c'est possible de vivre dans la montagne. Mais il faut vouloir se bagarrer, réclamer, foutre le bordel au besoin... ne pas se laisser faire. Il serait possible de faire des exploitations viables basées sur l'élevage. Surtout en faisant une seule chose, bien et rationnellement. Dans une région comme Saint-Nectaire, ils ont en partie réussi leur reconversion en jouant sur un produit local et de qualité : le fromage. Pourquoi pas ici ? C'est ce que j'essaye de faire avec les fromages de chèvres... ».

UN

Même si le facteur économique est primordial pour expliquer le dépeuplement des campagnes, on peut également affirmer que des conditions de vie, parfois difficiles, ont accéléré ce processus.

Sur ce plan-là, il faut faire une distinction entre, par exemple, l'éleveur en montagne et l'agriculteur en plaine, entre le petit et le riche chef d'exploitation, entre le propriétaire et le salarié agricole, enfin, entre l'homme et la femme.

L'éleveur en montagne a généralement un mode de vie plus pénible et plus astreignant. Et quand on interroge des paysans du Cantal, une réflexion revient souvent. « Pour vivre ici, il faut y être né ». **Celui qui a des bêtes, ne peut pas prendre de vacances, il n'a ni dimanches, ni jours fériés. A cela s'ajoute un climat plus rude et des moyens de communication plus difficiles.**

Mais ce qui marque encore plus la différence, c'est le nombre d'hectares, la richesse de l'exploitant. 15 à 20 % des salariés et exploitants agricoles ont 5 % des terres cultivées. Ces chiffres résument les difficultés qu'ils peu-

La vie d'autrefois : nostalgie et

— Ta mère est paysanne dans le Cantal. Quelle a été sa vie ?

« — Elle s'occupait de ses enfants, des poules, des lapins et des cochons. Mais elle accompagnait aussi mon père. Quand ils allaient couper du bois, elle emmenait ses enfants.

Dans chaque commune, il y a des bois qui appartiennent au village. Tout le monde a des droits dessus et les fermes se les partagent. Mon père avait acheté un tracteur et faisait le travail de coupe pour toutes les fermes. C'était très dur.

Chez moi, il n'y avait qu'une seule pièce chauffée et encore il ne faisait pas très chaud, car toute la chaleur partait par la cheminée. Certains matins d'hiver, il fallait casser la glace dans la cuvette. C'était compensé par une bonne literie. Mais selon les lits, tu voyais le niveau social des gens. Souvent on mettait dans les couettes qui servaient de matelas, des plumes ou des feuilles de frênes car, pour avoir de la laine, il fallait avoir les moyens.

Il y a une quarantaine d'années, il a fallu une année de travail pour que mes parents puissent se payer une table, deux bancs et un buffet.

Ce n'est que quatre ans après leur mariage qu'ils ont pu faire leur voyage de noce. Ils sont partis à Lourdes. »

INTERVIEW DE LA FILLE D'UN PAYSAN DU CANTAL :

— Est-ce que la vie dans les villages du Cantal était différente avant ?

« — Le soir, on partait dans les fermes alentour. On veillait tous les soirs : au Cantou, tu avais les femmes qui parlaient et tricotaient, assises près de la table, les bonhommes discutaient vaches et machines agricoles et tout autour, les gamins jouaient. Maintenant, mes parents vont veiller chez très peu de gens, chez ceux qui éteindront la TV quand ils arriveront.

Je crois que c'est la TV qui a tué pas mal de trucs.

Avant on faisait gerbe rousse. **C'était une fête que l'on faisait quand l'on fanait le dernier pré. Cela ne se fait plus parce que les gens ne s'aident plus. Celui qui a terminé le premier en tire toute une gloire. »**

A proximité des ville de cohabitation avec

A 10 KM DE CLERMONT

« Bientôt, on n'aura plus le droit à la parole. Ils rachètent tout, les vieilles maisons, les terres. Encore quelques années et ces nouveaux résidents seront majoritaires dans la commune. Vous vous rendez compte, à une séance du Conseil municipal, ils voulaient qu'on fasse construire une piscine. Pour ces gros bourgeois qui n'ont rien à faire, c'est peut-être bien, mais pour nous, pendant ce temps, il n'y a pas d'argent pour réparer nos chemins. (...)

Il y a aussi beaucoup de promeneurs qui ne font guère attention aux cultures et aux bêtes.

IE SURVIE DIFFICILE

vent rencontrer. Cela implique de très bas revenus qui ne permettent ni modernisation ni loisir.

Les salariés agricoles qui sont juste payés au SMIC, si on compte les avantages en nature, font bien plus d'heures de travail qu'un ouvrier dans l'industrie. C'est un facteur qui vient s'ajouter au phénomène de mécanisation, pour expliquer qu'il y a 25 % de départs chez les salariés agricoles, contre 4 % chez les chefs d'exploitation.

Deux catégories sociales sont aussi touchées particulièrement par l'exode rural : les femmes et les jeunes. En six ans, entre 1962 et 1968, le monde rural auvergnat a perdu la moitié de sa jeunesse. Les conditions de prêt étant de plus en plus draconiennes, les jeunes, par manque de capitaux, ne pourront plus rentabiliser l'exploitation familiale et devront partir.

Les femmes qui, à la ferme, sont avant tout des manœuvres, esclaves des bêtes, mais aussi dépendantes du mari, fuient en masse cette vie qui les rend vieilles avant l'âge. Elles doivent accomplir davantage de tâches qu'en ville, dans des conditions de confort bien moins grandes. Et puis, les congés-maternité sont inconnus à la campagne. Ainsi, il reste très peu de femmes dans le monde rural.

Cet exode de la population active, des jeunes et des femmes, a de multiples conséquences sur le mode de vie des paysans. La population est de plus en plus âgée. A l'échelle nationale, la moitié des chefs d'exploitation a plus de 55 ans, et bien sûr, l'animation des villages s'en trouve d'autant plus réduite.

Avec le départ des femmes, le célibat augmente : il y a trois fois plus de célibataires dans l'agriculture qu'en milieu urbain. Dans ces conditions, les écoles se dépeuplent et sont même parfois obligées de fermer ; cela contraint les enfants qui restent à faire un plus long trajet pour continuer d'aller en classe. Les commerçants qui voient le nombre de leurs clients baisser n'assurent plus le même service de distribution à domicile. Les foires disparaissent, elles aussi une à une.

Tous ces facteurs, en diminuant la vie sociale, contribuent à accroître l'isolement et la solitude des ruraux.

LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE AGRICOLE DU GOUVERNEMENT ET CE QU'EN PENSENT LES BÉNÉFICIAIRES

LES SAFER :

Créées à partir de 1962, les SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) ont pour but de permettre aux exploitations existantes de s'agrandir pour devenir plus rentables. Elles peuvent aussi acheter des terres, les aménager et les revendre à des agriculteurs. Les SAFER ont un droit de préemption sur les terres de certaines régions. Cela doit leur permettre d'intervenir pour éviter la spéculation foncière et donner la priorité d'achat à des paysans qui veulent agrandir leur exploitation.

SON IMPORTANCE :

D'après le ministère de l'Agriculture, dans la région Auvergne, le marché foncier annuel serait de l'ordre de 30.000 hectares; l'intervention de la SAFER porterait sur 7.000 hectares (en 1970).

LE CREDIT AGRICOLE

Obtenir un prêt du Crédit Agricole n'est pas chose facile pour un petit paysan. Il faut que l'exploitation soit jugée viable, ou présenter un plan de développement et faire contrôler sa comptabilité pendant cinq ans. Et même si le Crédit Agricole accepte le prêt, encore faut-il attendre des mois pour le toucher.

L'HYPOCRISIE DE LA DOTATION AUX JEUNES :

« — Je vous assure que le gouvernement ne fait pas grand-chose pour encourager les jeunes. D'abord, la prime aux jeunes agriculteurs, il la donne en trois ans et pour 18 hectares minimum : 1,2 million la première année, 1,2 million la deuxième, 600.000 F la troisième (des anciens francs) et pendant ces trois ans, on est assujetti !

Quand vous pensez qu'il y a une dizaine d'années, il fallait déjà 13 à 15 millions de matériel pour s'installer et que les prix ont presque doublé, cette prime, ce n'est rien du tout. »

LE REMEMBREMENT :

« ...Un petit agriculteur qui avait une parcelle soignée, où plusieurs générations avaient enlevé un à un les cailloux, se retrouve avec une parcelle juste défrichée qui nécessite des années de travail ; tandis que celui qui a une grande surface reçoit grosso modo des terres équivalentes. C'est en général lui qui fait pression pour demander le remembrement. Comme il possède le matériel agricole, cela l'arrange. »

réalité

...es : les problèmes les citadins

J'en ai vu qui faisaient du gymkana avec des voitures dans un champ où le blé commençait juste à pousser. Le pire, c'est au moment des rassemblements de motos et d'autos, ils se garent n'importe où. Une fois, je ne pouvais même plus sortir de chez moi. Le mieux, c'est encore quand le Tour de France va au Puy de Dôme... C'est pire qu'un nuage de sauterelles... mais ça ne rapporte qu'au bistrot qui est au sommet.

Je ne sais pas ce que ça va faire. Il est probable que le village deviendra un lieu de résidence pour les bourgeois de Clermont. Quant à nous... »

PRES DE LIMOGES

Sereilhac, un bourg de 1.000 habitants à une trentaine de kilomètres de Limoges. C'est un paysan, producteur de lait ayant une terre en fermage, qui parle :

« Le problème, chez nous, ce n'est pas tellement que le pays se dépeuple, c'est que les fermes disparaissent. Beaucoup de propriétés sont rachetées par des ingénieurs, des architectes, des bourgeois de Limoges qui « placent » leur argent. Ils en font des lotissements ou des plantations ou même les laissent en friche. Ils font augmenter le prix des terres et ils les ont à tous les coups. Ils ont assez de relations pour faire en sorte que la SAFER n'intervienne pas et le petit paysan qui voudrait s'agrandir ne le peut pas. Aussi beaucoup de jeunes ne reprennent pas la ferme de leurs parents. »

La mort d'un village

LES PETITS COMMERÇANTS FACE A L'EXODE RURAL

Dans ce petit village du Forez, proche d'Ambert, il ne reste plus que trois commerçantes, des personnes âgées dont personne ne reprendra l'affaire.

Dans l'épicerie-café, la patronne : « *Je ne vends plus grand-chose. Ma clientèle, ce sont surtout les personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer... Les gens des hameaux des alentours s'arrêtent de temps en temps pour boire un coup et bavarder ou acheter une bricole, mais de plus en plus pour les gros achats, ils vont à Ambert.*

A un moment mon fils qui est cuisinier, voulait reprendre l'affaire et ouvrir un restaurant. Mais il fallait compter plusieurs dizaines de millions pour vraiment moderniser... et puis sa femme, ça ne lui disait rien de venir s'enterrer dans ce trou... ».

La boulangère : « *Maintenant je ne fais plus que le dépôt. C'est un boulanger d'Ambert qui vient m'alimenter tous les deux jours. Avant, mon mari faisait le pain et aussi les tournées la journée. Mais depuis qu'il est mort, je ne peux plus. Ça ne rapporte pas grand-chose... C'est plutôt pour rendre service que je reste... et puis, si je faisais rien, je m'ennuierais...*

Les gens ne restent plus. Les jeunes, ils voudraient plus de confort, de facilité. Je les comprends un peu. Pour rester ici, il faut vraiment y être né... et pas avoir connu autre chose... C'est trop dur.

La culture, ce n'est plus guère possible. Les champs sont bien trop en pente. Chaque printemps, il faut aller au bas des champs pour remonter la terre. Les jeunes n'ont plus la patience... »

DES ECOLES FERMENT

Faux-Mazeras, Nouzerolles, Saint-Bard, Jalesches, quatre villages de la montagne limousine, en Creuse, quatre villages où l'école n'a pas rouvert à la rentrée. Dans un rayon de dix kilomètres autour de Faux, quatre écoles avaient déjà été fermées dans d'autres villages. Les six enfants de Faux vont maintenant chaque jour à Bourganeuf, en voiture !

Avant les élections, le gouvernement avait promis de maintenir les écoles de plus de quatre élèves dans ces zones de montagne. Les élections sont passées et...

UN SERVICE POSTAL DE PLUS EN PLUS PRECAIRE ET DESHUMANISE

« L'exode rural va de pair avec la fermeture partielle ou totale des petites agences postales. C'est un cercle vicieux. Comme les communes ont de moins en moins de monde, on transforme l'agence en permanence qui fonctionne seulement quelques heures par jour. Mais cela gêne les usagers qui prennent l'habitude d'aller au chef-lieu de canton. Alors, prétextant la désaffection de l'agence locale, l'administration restreint encore plus les permanences ou supprime totalement l'agence. (...)

Un jour dans une petite commune j'ai demandé où était l'agence postale. Les premières personnes du village à qui j'ai demandé, ne savaient pas qu'il y en avait une. (...)

Maintenant dans certaines communes, il y a le système du CIDEX, c'est-à-dire que les boîtes à lettres sont toutes regroupées à l'entrée du village. Mais ce n'est guère commode pour les personnes âgées qui doivent se déplacer et puis il n'y a plus aucun contact humain entre le facteur et l'usager. »

dossier

L'EXODE RURAL

Les campagnes et leur avenir

Dans la société capitaliste l'évolution technique ne libère pas l'agriculteur

Depuis une vingtaine d'années, la technique a transformé la façon de travailler et la vie des agriculteurs. L'économie de temps et de travail est énorme. Aujourd'hui les tracteurs traînent des outils de plus en plus lourds et spécialisés. Par exemple, la moisson faite en quelques heures, nécessitait avant la moissonneuse-batteuse des jours de travail : couper et lier le blé, le transporter jusqu'à la ferme et le ranger, le battre, porter les sacs de blé à dos d'hommes jusqu'au grenier, engranger la paille...

La fatigue et l'exposition aux intempéries sont évidemment allégées pour un même travail. Mais si la technique a transformé le travail de la terre, elle n'a finalement pas rendu la vie plus facile au petit agriculteur : d'abord parce que pour se moderniser, il lui faut s'endetter et en passer par les conditions des banques. Ensuite, ce n'est pas pour autant que l'agriculteur travaille moins longtemps ; parce qu'il lui faut, pour vivre, produire beaucoup plus.

Sans compter que la modernisation du travail ne va pas nécessairement de pair avec celle du mode de vie, car l'agriculteur songe d'abord à s'équiper en matériel agricole. Le confort de la maison vient après. Et puis à côté des exploitations qui réussissent à se moderniser, combien végètent et voient seulement se dégrader leurs anciennes conditions de vie ?

De même qu'à l'usine, l'augmentation de la productivité aboutit à l'augmentation des cadences. Pour le travailleur des champs, l'évolution technique, dans la société du capital et du profit, l'oblige à travailler de façon plus intensive et le rejette s'il ne peut point suivre.

Bien sûr, les révolutionnaires socialistes ne sont pas contre le progrès technique et la modernisation. Et il ne s'agit pas de vanter les mérites de la petite propriété, ni de se battre pour faire rester à tout prix les paysans à la terre. Nous sommes même persuadés que l'exploitation collective des terres, selon un plan de production correspondant aux besoins, sera à terme une solution plus rationnelle et plus humaine. Nous espérons même que l'avènement du socialisme permettra un bouleversement des méthodes de production agricoles, un progrès dans l'étude et la maîtrise des processus génétiques et écologiques qui profitent à tous.

Mais c'est justement cela que le capitalisme ne permet pas : que le progrès technique s'accompagne de progrès social et permette à tous les travailleurs de choisir librement leur mode de vie au lieu de se trouver acculés à choisir entre deux formes d'exploitation.

" Volem viure al país " : (Vivre et travailler au pays) le régionalisme occitan

Depuis plusieurs années, en traversant la France, nous avions pris l'habitude de voir ici ou là, dans les départements du centre, ce slogan, mis en affiches ou en graffiti : **Vivre et travailler au pays.**

C'est le slogan de différents groupes issus du régionalisme occitan.

Ce sont pour l'essentiel des étudiants, des enseignants, touchés par Mai 68 et qui, de retour dans leur département d'origine, ont milité autour des thèmes régionalistes, trouvant diversement l'oreille de certains jeunes, inquiets et préoccupés par l'exode rural dans le centre.

Derrière une phraséologie gauchisante, les régionalistes défendent une aspiration à voir les régions revivre. Les solutions avancées sont le développement de la petite industrie locale, de l'artisanat, associé à certaines mesures pour inciter les paysans à rester à la terre. Mais ce qui ressort vraiment de leurs préoccupations, c'est le problème culturel, la langue d'oc, les traditions, la veillée, qui faisaient qu'au pays, les rapports sociaux n'étaient pas réduits au simple rapport d'argent comme c'est le cas dans les grandes métropoles régionales.

A travers **vivre et travailler au pays,** c'est en quelque sorte tout un art de vivre, en opposition avec la déshumanisation de villes industrielles que prétendent défendre ceux qui se reconnaissent dans ce slogan.

Mais, même s'ils partent de sentiments chaleureux, les régionalistes flattent les pires préjugés de la petite bourgeoisie. Ils exaltent les valeurs du passé en oubliant volontiers le poids des servitudes et le degré de misère auxquelles elles se rattachent.

Finalement, les revendications pour le droit de travailler là où on le désire, de choisir son cadre de vie, sont mis au service d'une conception politique qui est réactionnaire.

Et pour quelques voix de plus

Vivre et travailler au pays a *trouvé, du fait de la situation économique, une audience, sinon populaire, du moins non négligeable, parmi les jeunes et les moins jeunes.*

Alors les politiciens professionnels, en particulier ceux des partis de gauche, se sont penchés sur le problème. Dès les municipales de 1977, ils ne pouvaient négliger de parler d'une question qui pouvait rapporter un certain nombre de voix.

Volem viure al país *a été revendiqué par tout le monde. Le PC a édité une affiche, la CFDT et le PS s'en sont eux aussi emparés.*

Localement, leurs représentants reprenaient ce langage, pendant que leurs dirigeants nationaux expliquaient aux possédants, responsables de l'exode rural, qu'avec eux, rien ne changerait. Par démagogie électoraliste, on a vu dans le Cantal les représentants des grands partis soutenir n'importe quoi : celui du PS proposait des élevages de porcs qui feraient vivre les agriculteurs et qui dans les usines de conditionnement, donnerait du travail à la main-d'œuvre locale. Mais sans dire de quelle manière on résoudrait les problèmes des infrastructures nécessaires à un tel élevage et à son conditionnement, rien non plus sur le problème des céréales nécessaires à l'alimentation du porc et qu'il faudrait importer. La proposition était tellement ridicule qu'un représentant du MODEF demandait s'il ne serait pas plus simple de payer les « cantaloups » à ne rien faire.

DE L'EXODE RURAL AU CHOIX DE SON MODE DE VIE

Les paysans fuient la campagne qui se meurt, où toute la vie sociale disparaît et d'abord où il n'y a plus de travail pour tous. Mais loin de trouver une vie plus riche, que propose la ville ? Les HLM, les embouteillages, la pollution et surtout l'isolement. Chacun vit en ville avec ses propres problèmes sans s'inquiéter du voisin.

La vie est parallèlement invivable dans les campagnes en friches et bientôt désertes, dans les immenses « métropolis » où chacun s'agite solitaire. L'exemple le plus caractéristique est Paris et son agglomération qui comptera bientôt 1/5 de la population du pays et qui ronge sans cesse la campagne, au gré des spéculations foncières.

Les forces productives, les moyens de transport, l'énergie ont permis la fabrication dans les villes de tout ce qui est nécessaire à la vie matérielle. Et sans doute l'agriculture pourra-t-elle un jour s'affranchir presque complètement des contraintes du climat et du sol. La production de produits alimentaires sera alors entre les mains de l'industrie. Il ne restera que l'étape finale d'extraction des matières premières, tant agricoles qu'industrielles. Et la domination de l'homme sur la nature sera achevée.

Mais cet avenir ne peut être atteint avec la société capitaliste. Seule une autre organisation de la société, orientée en fonction des besoins, peut le permettre.

Nous ne pouvons prévoir quelles formes prendront alors les relations de l'homme et de la nature et des hommes entre eux. Mais il est certain que l'opposition entre la ville et la campagne disparaîtra. Il n'y aura plus alors des ouvriers, des employés ayant chacun rapport à une étape de la production ; pas plus que des agriculteurs se transmettant une terre de père en fils.

Une formation technique complète, infiniment plus vaste que celle que nous connaissons, une compréhension des phénomènes naturels, techniques et humains par la science, laissera à des « polytechniciens » la tâche de diriger l'ensemble des machines qui produiront.

La terre entière pourra être aménagée : terres cultivées, parcs naturels pour le plaisir des yeux ou des muscles, lieux d'habitations et de rassemblements. Les transports, la diversité des goûts, des capacités de chacun nous permettront de vivre toutes les vies. Sans drame nous passerons d'une tâche à l'autre, d'un lieu à une ville ; mais ces déplacements ne devront plus rien à la nécessité économique. Ces exodes seront des aventures volontaires.

PTT

L'INSÉCURITÉ POUR LES FACTEURS

La grève des facteurs parisiens du mardi 3 octobre a été suivie à la quasi-unanimité, montrant l'émotion et la colère suscitées par l'assassinat du facteur de Belleville. Même ceux que l'on ne voit jamais aux débrayages étaient sortis ce jour-là et, après les obsèques, nous étions 6.000 devant le ministère pour demander qu'enfin des mesures de sécurité soient prises.

Mais le lendemain, les tournées ont repris comme à l'ordinaire, et si l'on discute toujours de la mort de Georges Abert et des agressions, c'est sans illusions sur les mesures que le gouvernement a évoquées. Segard avait dit qu'il envisagerait de faire porter les gros mandats par deux préposés au lieu d'un seul. Mais pourquoi seulement les gros mandats ? Dans certains bureaux parisiens, celui du 18e arrondissement par exemple, où les agressions sont particulièrement nombreuses, les gros mandats (ceux dont le montant dépasse 3.000 F) sont portés en voiture, mais les facteurs à pied portent les autres, et comme il y en a beaucoup, c'est souvent avec plus de 10.000 F qu'ils partent en tournée : de quoi intéresser un petit truand.

Quant aux crédits supplémentaires dont Segard a parlé (faire passer de 47 millions cette année à 70 millions l'an prochain les crédits consacrés à la sécurité), c'est à équiper les guichets qu'ils seraient destinés.

Ce qui ne résoud pas le problème des facteurs en tournée.

Les syndicats pour leur part, et particulièrement la CGT, ont insisté dans leurs déclarations et tracts sur le rôle de la police qui devrait être plus « présente sur la voie publique » et employée à sa vraie mission.

Demander qu'elle fasse autre chose que ce qu'elle fait est un vœu pieu. Et dans le quartier de Belleville, en particulier, quand la police est plus présente, c'est pour les contrôles de travailleurs immigrés, un point c'est tout.

L'idée la plus reprise par les facteurs est sans doute celle de partir à deux pour toutes les tournées « finance », ce qui diminuerait quand même les risques, mais certains ajoutent qu'il faut se méfier : « Si l'administration adoptait cette solution, elle serait capable d'allonger en contrepartie les tournées pour nous faire faire à deux une tournée deux fois plus longue, puisqu'elle ne veut pas embaucher ».

Bien sûr, dans cette société qui secrète le gangstérisme, parce que tout y est affaire d'argent, il n'y a pas de solution « miracle » à attendre. Mais l'administration des PTT ne se préoccupe même pas de prendre les mesures immédiates réclamées par les facteurs eux-mêmes, qui permettraient de limiter les risques. Economies obligent.

Correspondant LO.

Centre de tri de Pontoise

Grève pour du personnel supplémentaire

Depuis le 27 septembre, le centre de tri de Pontoise (pour tout le Val-d'Oise) est en grève.

Le mécontentement couvait : le chef de centre avait fait intervenir les flics au centre pour une histoire de vol : la police avait tout fouillé, allant même jusqu'à fracturer certains vestiaires. Deux jours de débrayage ont suivi ; tandis que l'administration sanctionnait à la suite des délégués qui avaient pris la parole en assemblée générale.

Enfin, les saisonniers embauchés pour l'été sont partis en septembre, ce qui a rendu le manque d'effectifs plus criant.

La grève démarra donc le 27 septembre pour l'augmentation des effectifs : il manque 46 personnes d'après l'administration elle-même, 134 d'après les syndicats. La levée des sanctions et la non-retenue des jours de grève figurent aussi parmi les revendications.

L'administration a déjà accordé 26 personnes supplémentaires, mais on est loin du compte.

Pontoise n'est pas le seul centre à se battre pour l'augmentation des effectifs, car c'est un problème général aux PTT. A Bordeaux, à Lyon, dans les Bouches-du-Rhône, des centres de tri demandent au gouvernement d'embaucher du personnel supplémentaire.

Correspondant LO

CGCT Téléphone :

Le marché du siècle ne garantit pas un avenir brillant

Cela fait maintenant environ quatre ans que la CGCT — la Compagnie générale de constructions téléphoniques, filiale du trust ITT — n'embauche plus.

Et un nouveau pas vient d'être franchi. La direction a annoncé au dernier Comité d'entreprise qu'il y avait 1.000 travailleurs en trop, et qu'elle envisageait la possibilité de les licencier **« si la situation ne s'améliorait pas ».**

A cette annonce s'ajoute toute une série de mesures qui visent à diminuer les charges salariales de la direction. Aux usines de Longuenesse (Pas-de-Calais) et de Massy (Essonne) des contrats de travail de 32 heures par semaine sont institués. Ce genre de contrat est proposé principalement aux femmes qui ont des enfants d'âge scolaire, afin de leur permettre d'être avec leurs enfants le mercredi. C'est du moins la raison qu'avance la direction pour faire accepter, avec la diminution d'horaire de 8 heures, une amputation de 20 % du salaire. Des contrats de travail à mi-temps sont également proposés. Le salaire se trouvant donc réduit de moitié. Il est sûr que ces contrats, qui pour l'instant ne sont pas imposés, visent à préparer l'ensemble des travailleurs à l'idée d'une diminution nécessaire du temps de travail avec perte de salaire.

Et ce n'est pas tout. La pré-retraite est proposée à presque tous les travailleurs ayant près de 60 ans. La direction a même déclaré que bientôt le problème de l'emploi, pour les personnes de plus de 60 ans ne se poserait plus. On a même vu, à Massy, la direction proposer à des personnes de 50 ans de démissionner, avec une certaine somme d'argent. Ce genre de propositions montrent bien que la direction essaie au maximum de « dégraisser », comme elle dit, en douceur. Elle essaie même d'en écœurer un certain nombre en les déplaçant sans cesse d'un service à l'autre.

C'est une véritable restructuration que la CGCT prépare ; et les raisons, réelles ou non, que la direction avance — commandes des PTT en baisse, concurrence accrue à l'étranger, crise générale — ne font qu'accélérer ses projets. Car l'évolution des techniques permet aujourd'hui de fabriquer un central téléphonique avec deux fois moins de personnel qu'hier, l'électromécanique ayant été remplacée par un système semi-électronique.

Alors les patrons se préparent à effectuer des coupes sombres pour rationaliser, pour rendre compétitive leur production. Il n'est pas question de faire bénéficier les travailleurs de ces progrès. C'est la loi du coffre-fort qui aura la parole. Le marché du téléphone a encore de beaux jours devant lui, mais, à coup sûr, il n'en sera pas de même pour ceux qui y travaillent.

Correspondant LO

Citroën Aulnay : Une maîtrise spécialisée dans la cogne

Juste au retour des vacances, un travailleur a été convoqué chez l'agent de secteur de l'atelier de ferrage.

Lorsqu'il est ressorti de ce bureau, il avait une épaule démise et a dû être hospitalisé. Actuellement, il est toujours en arrêt de travail.

Bien sûr, ce travailleur était convoqué seul et il n'y a bien entendu personne, hormis les agents de secteur qui puissent témoigner de ce qui s'est passé dans ce bureau.

Mais lorsqu'on connait Citroën et les méthodes pratiquées habituellement dans l'usine, on a toutes les raisons de penser que cela ne lui est pas arrivé en se baissant pour ramasser un stylo, ni simplement en faisant un faux mouvement. S'il y a eu faux mouvement, ce serait plutôt du côté des agents de secteur qu'il faudrait regarder... Lors de cette entrevue, ils étaient au moins deux, et parmi ceux qui sont réputés être les plus virulents contre les syndicats, ou tout simplement contre les travailleurs qui ne partagent pas leurs idées.

Pour la direction, c'est peut-être une bavure, mais c'est pourtant elle qui assigne ce rôle de « gros bras » à ses agents de secteur et les recrute tout spécialement sur leurs aptitudes de cogneurs contre les ouvriers jugés trop combatifs.

LES GRÈVES DE

La grève des roulants, qui s'est déroulée du 1er au 4 octobre à l'appel de la CGT, de la CFDT, du syndicat autonome et de FO, a connu un incontestable succès quant à la participation. En répondant massivement à l'appel des syndicats, les agents de conduite ont montré qu'ils étaient mécontents de leur sort et qu'ils étaient prêts à entamer la lutte.

Les syndicats ont d'ailleurs bien entendu la réponse des roulants, puisque ce mouvement était à peine terminé qu'ils lançaient un nouvel ordre de grève pour les mêmes roulants, de 36 heures cette fois, pour les 9 et 10 octobre.

Si l'on en juge par l'exemple de la SNCF, les syndicats CGT et CFDT ont bien l'intention de traduire en actes les récents appels à l'action de Séguy, et de proposer des actions aux catégories de travailleurs prêtes à entrer en lutte.

Mais un certain type d'actions, sur un certain type d'objectifs.

Ainsi, ils avaient pris bien soin de limiter la grève des roulants en ce début de semaine, d'abord en donnant une forme purement corporatiste aux revendications, ensuite en émiettant soigneusement les mouvements de grève de chaque catégorie et sous-catégorie des travailleurs de la SNCF. De toute évidence, il y a la volonté bien nette d'éviter que ceux-ci entrent en lutte ensemble.

Ainsi, alors que les roulants ont fait grève du 1er au 4 octobre, les agents des gares et des triages sont appelés, eux, à faire grève entre les 5 et 9 octobre. Ils font pourtant partie de la même catégorie, « Transport et Commercial », que les roulants.

Et la nouvelle grève des roulants, les 9 et 10, a été de même programmée au moment où les travailleurs des gares et des triages auront dû reprendre le travail.

Ensuite doit venir, entre le 16 et le 20 octobre, un mouvement des cheminots des ateliers et de l'entretion. Et c'est à partir du 20 octobre qu'une action est envisagée pour une dernière catégorie : celle des Voies et Bâtiments.

Qui fait mieux dans la planification de la division ?

De plus, l'objectif de la grève des 9 et 10 est encore plus spécifique et particulier aux roulants que l'étaient ceux de la dernière grève, puisqu'il s'agit de protester contre le projet de faire tenir par un postier, sur quelques trains, un poste jusque-là occupé par un cheminot.

Ainsi, les syndicats proposent des actions aux cheminots mais des actions qui ne peuvent déboucher sur rien, tant par leur forme que par leurs objectifs.

Il y a pourtant des revendications générales dont la satisfaction permettrait bien mieux de répondre aux problèmes de toutes les catégories des travailleurs du rail, problèmes que les syndicats s'ingénient à traduire en petites revendications partielles et catégorielles : la semaine de 35 heures et l'embauche massive pour améliorer les conditions de travail ; l'échelle mobile des salaires et une augmentation de 500 F pour tous pour s'opposer à la dégradation du niveau de vie.

Mais pour ces revendications, qui n'intéressent d'ailleurs pas les seuls cheminots mais tous les travailleurs, il faudrait aller vers un mouvement d'ensemble. C'est ce dont les directions syndicales ne veulent pas. Ce sera donc aux cheminots de le préparer et de l'organiser sans elles.

●Au dépôt de Paris-Sud-Ouest

Au dépôt de Paris-Sud-Ouest, la grève des agents de conduite a été bien suivie (environ 90 % des 530 conducteurs que compte le dépôt).

La grève a commencé le dimanche 1er octobre à 0 h. Seulement trois trains grandes lignes ont pris le départ à Austerlitz et deux rames banlieues circulaient.

Pendant toute la journée de dimanche, nous sommes une dizaine présents au dépôt, pour la plupart des militants. Lundi, nous sommes plus nombreux. Dans la cour du dépôt, des petits groupes se forment : on discute des roulements qui viennent de se dégrader un peu plus, de la durée du travail. On discute aussi des 35 h qui seraient nécessaires, des salaires. Mais c'est plus particulièrement la réglementation du travail qui domine les discussions.

L'après-midi, c'est à une centaine que nous nous retrouvons en assemblée générale. Des bruits courent que la CGT appellerait à poursuivre la grève. Un petit nombre de grévistes prendront la parole. Après l'intervention traditionnelle de la CGT, **« se félicitant du fort pourcentage de grévistes »**, un gréviste intervient : **« Pourquoi, alors que nous sommes du même service, a-t-on appelé séparément les roulants des gars des gares et des triages ? »**. Un responsable CGT répond : **« C'est parce que les autres n'étaient pas prêts en même temps que nous »**. La ficelle est grosse, il s'ensuit un brouhaha dans la salle.

Un camarade de Lutte Ouvrière intervient pour expliquer que dans la situation actuelle de crise **« pour améliorer réellement les conditions de travail, résorber le chômage et maintenir notre niveau de vie, il faut : les 35 h, l'échelle mobile des salaires et préparer une lutte d'au moins l'ensemble des cheminots pour faire céder la SNCF »**. Un responsable CGT prend alors la parole : **« Bien sûr, camarade, tu as raison. Mais pour le moment on est dans une grève des agents de conduite ; alors, occupons-nous d'abord de nos affaires. »**

Le ras-le-bol domine. Mais les roulants pour le moment ne sont pas décidés à aller au-delà de ce que proposent les syndicats. La CGT fera voter 24 h de grève supplémentaires dans le cadre du préavis.

Correspondant LO

Les revendications des syndicats

Chez les agents de conduite qui viennent de faire grève du 1er au 4 octobre, les syndicats mettent en avant :

— une nouvelle réglementation du travail ;

— 104 jours de repos au lieu de 100 dans l'année ;

— l'amélioration des roulements ;

— le paiement de la qualification par un meilleur déroulement de carrière ;

— l'augmentation des effectifs.

Chez les cheminots des gares, triages, guichets, qui vont faire grève du 5 au 9 octobre, les mêmes syndicats mettent en avant :

— l'amélioration des conditions de travail ;

— l'arrêt du démantèlement ;

— le maintien des effectifs ;

— des nominations supplémentaires aux échelons supérieurs.

Chez les uns comme chez les autres, ce qui motive les cheminots aujourd'hui et qui est à l'origine du mécontentement, c'est :

— les conditions de travail qui se détériorent de plus en plus ;

— la diminution des effectifs dans tous les services ;

— les salaires : actuellement, plus de 50 % des cheminots gagnent moins de 3.000 francs.

Il serait possible d'avancer les mêmes revendications pour tous et ainsi d'unir tous les cheminots dans la grève. Mais les fédérations, telles des prestidigitateurs, s'emploient à formuler légèrement différemment des revendications qui sont fondamentalement les mêmes.

●Au dépôt de Paris Sud-Est

Au dépôt de Paris-Sud-Est, la grève, qui a duré de dimanche 0 h à mardi 6 h, a été bien suivie par les 400 roulants. Plus de 75 % de grévistes (sauf pour les conducteurs de manœuvre), bien que les jours précédents, il y ait eu peu de monde aux AG.

En fait, les raisons de cette participation assez forte étaient surtout le ras-le-bol devant les conditions qui nous sont faites.

A l'assemblée générale qui a eu lieu lundi avec 50 participants, nous avons discuté de ce qui n'allait pas : les repos simples, les coupures, dont nous ne voulons plus. Pour quelques-uns, il fallait les 35 h. Mais, en fait, peu de roulants se sentaient concernés par les mouvements de grève dans les autres catégories. Il faut dire que ce ne sont pas les syndicats qui aidaient à aller dans ce sens. Ainsi, la CGT, non seulement ne voulait parler que des problèmes des roulants, mais, de plus, proposait même d'avancer des revendications purement locales concernant notre seul dépôt.

Correspondant LO

Au dépôt de La Chapelle

Au dépôt de La Chapelle, les agents de conduite ont été appelés à une grève de 48 h, comme les autres dépôts, mais reconductible...

Ce qui fait qu'alors que les autres dépôts arrêtaient la grève, eux continuaient seuls 48 h de plus.

Pourquoi ? Personne ne pourrait vraiment le dire. Et pas davantage la CGT, qui a dû demander aux agents de conduite des autres dépôts de refuser de remplacer dans leur travail les camarades de La Chapelle qui restaient seuls en grève... pour des revendications qui concernaient tout le monde et qu'ils n'avaient aucune chance d'arracher ainsi.

Correspondant LO

Discrimination entre les sexes

Dans la région de Chambéry, la SNCF a ouvert un concours pour le recrutement de seize « techniciens exploitation ».

Dans les modalités d'inscription à ce concours, la direction régionale a fait savoir que, sur ces seize postes à pourvoir, quinze seraient exclusivement réservés à des hommes, un seul à une femme.

Or, la fonction de « technicien exploitation » ne comporte rien qui exclue les femmes.

Ce faisant, les dirigeants de la SNCF, comme ceux de bien d'autres entreprises d'ailleurs, refusent de respecter la loi qui interdit toute discrimination de sexe à l'embauche.

Voilà, pour Monique Pelletier, de quoi s'occuper avec ses collègues des ministères concernés !

LA SNCF

Pourquoi la grève illimitée des agents de conduite de la région de Rouen !

Les PTT viennent d'acquérir du matériel ferroviaire et pour la première fois un autorail. La SNCF étant responsable de l'équipement en personnel pour la conduite vient de décider, en accord avec les PTT, de faire circuler cet autorail avec le conducteur et un agent des PTT à qui elle ferait remplir la double fonction de convoyeur du courrier et d'assistant au mécanicien.

Cela permettrait à la SNCF de gagner un cheminot, en l'occurence l'aide-conducteur. Car normalement, d'après les règlements de sécurtié en vigueur à la SNCF, deux agents SNCF seraient nécessaires en plus de l'agent des PTT.

C'est pour s'opposer à cette décision que les conducteurs de la région de Rouen ont entamé une grève illimitée.

Sur l'ensemble des réseaux, parmi les conducteurs, tous savent bien que ce qui sera appliqué un jour à un endroit le sera demain sur l'ensemble des réseaux. Cela signifierait à nouveau une diminution des effectifs.

Les horaires d'un roulant

Daniel est un roulant du dépôt Paris-Sud-Ouest :

« A la SNCF, on a tendance à penser que les agents de conduite sont des privilégiés. Il est vrai que notre salaire global est important. Pour moi, qui roule depuis près de dix ans, il est d'environ 5.000 F. Mais mon salaire brut est d'environ 3.400 F, le reste étant des primes, qui tombent en cas de maladie.

Comme la plupart des cheminots, nous ne pouvons mener une vie normale. Voici l'exemple d'une semaine de mon roulement comme une autre.

Je vais prendre mon service un vendredi à 6 h 09, j'arrive à Saint-Pierre-des-Corps à 11 h 52. J'ai une heure pour manger et je repars à Poitiers où je finis mon service à 16 h 06. J'ai neuf heures à moi. Je vais tourner en rond jusqu'à l'ouverture de la cantine (vers 19 h). Il sera environ 21 h quand je me coucherai dans le foyer de la gare situé à côté des voies.

Malgré le bruit, tant bien que mal, je vais essayer de dormir 4 heures. A minuit trente, je me lève, prends en vitesse un café, et à 1 h 30 je suis en route pour Rungis. Il sera 7 h quand j'arriverai au dépôt de Paris.

J'ai toujours des papiers à faire. Lorsque j'arrive chez moi (pourtant pas très loin du dépôt), il est plus de 8 h. Mes enfants sont sur la route de l'école et, en semaine, ma femme déjà au travail. Je reprends mon service le soir même et serai de retour chez moi vers 5 h 30. Je dors quelques heures, et pour une fois, je passerai une partie du dimanche en famille (il arrive que je reste deux mois de suite sans avoir un seul dimanche). Je reprends le lundi à 15 h 30 pour finir à minuit. Il me restera encore trois périodes de travail de 7 heures chacune à faire en deux jours.

En somme, sur six jours, j'aurai passé 82 heures au service de la SNCF pour pouvoir me reposer deux jours. »

● La préparation de la grève au triage de Villeneuve

Une fois la grève des roulants annoncée, les cheminots de l'exploitation, c'est-à-dire ceux qui travaillent dans les gares et dans les triages, apprenaient que les fédérations CGT et CFDT avaient déposé un préavis pour leur filière, mais à des dates différentes. A Villeneuve-Triage, c'était le flou le plus complet, ainsi d'ailleurs que sur toute la région Paris Sud-Est. Le préavis allait de jeudi 5 à 20 h à lundi 9 à 6 h, mais aucune consigne de grève n'était donnée à l'échelon national pour un jour précis. Alors certaines régions décidaient la grève, d'autres laissaient **« les cheminots et les syndicats se déterminer localement de la manière la plus démocratique »...**

Sur la région Paris-Sud-Est, la CGT et la CFDT pondaient un tract le mardi 3 disant qu'il fallait que les cheminots participent à l'action et que le point fort de celle-ci devait se situer le vendredi 6. Le terme grève n'était d'ailleurs pas prononcé explicitement.

Le découragement, et parfois même l'écœurement, régnaient au triage. Certes, la plupart de ceux qui font habituellement la grève disaient qu'ils voulaient bien perdre 24 h, tout en sachant que cela n'apporterait rien. Mais un certain nombre ajoutaient que ce n'était pas en se battant les uns après les autres qu'on obtiendrait satisfaction. Ils n'avaient pas tort.

Correspondant LO

● Les conditions de travail dans un triage

Gérard travaille à Villeneuve (Sud-Est de Paris) :

« — Je suis AEBU, ce qui signifie agent d'exploitation bureau. Mais je travaille sur les voies entre les wagons. Mon travail consiste à relever les trains à la radio, donner le numéro des wagons, leur destination, et tous les renseignements pour l'acheminement.

Je relève en moyenne dix trains, parfois douze. Tout dépend du trafic. En gros dix trains, ce qui fait environ 11 km à pied, l'hiver ou l'été, qu'il fasse froid ou qu'il pleuve.

— Quels sont tes horaires de travail ?

— Je fais les 3 x 8. Les matinées, je commence à 4 h 20 et je me lève à 3 h 15. Par exemple, sur un roulement de sept semaines, je fais six soirées puis un repos, et cinq matinées, ensuite quatre repos.

— Combien gagnes-tu par mois ?

— 2.600 F, en faisant les 3 x 8, primes comprises et avec six ans d'ancienneté... »

Grèves d'ensemble ou grèves à la carte ?

« La meilleure censure, c'est la lutte » **titrait** L'Humanité au **lendemain du rejet de la motion de censure du PS par le Parlement et, en pages intérieures, le quotidien du PCF se faisait l'écho de l'appel de la CGT à** « multiplier les luttes ». **A les multiplier, pas à généraliser, la nuance est importante.**

Dans la déclaration de sa Commission exécutive, la CGT constate en effet « le mécontentement des travailleurs face à la politique d'austérité » **et elle appelle au** « développement des initiatives à l'entreprise » **en expliquant que** « la voie de l'efficacité impose d'exercer une pression revendicative intense ». **La CGT appelle donc les travailleurs à la lutte. Elle n'avait d'ailleurs pas attendu cette réunion pour organiser débrayages, grèves et manifestations.**

Depuis plusieurs jours, en effet, on assiste à un certain développement des luttes dans maints secteurs, principalement dans la fonction publique, à la SNCF, bien sûr, mais aussi dans les PTT, à l'Education nationale.

Il ne s'agit pas seulement de luttes défensives sur l'emploi, comme celles que mènent les travailleurs menacés de licenciement chez Terrin, aux Chantiers Navals de la Ciotat ou dans le textile, mais aussi de grèves et de manifestations où les syndicats mettent en avant diverses revendications concernant les salaires ou, souvent, les conditions de travail. Et la CGT bien souvent, est à l'initiative de ces mouvements.

Mais si les responsables CGT sont prêts à engager les travailleurs dans des conflits, y compris des conflits durs, il n'est pas question pour eux de les laisser se généraliser. Au contraire, comme le dit la déclaration de la CGT, il s'agit d'organiser « des milliers d'initiiatives », « au plus près des revendications des travailleurs ». **Sa tactique, c'est le morcellement des luttes la mise en avant de revendications catégorielles, de telle sorte qu'une fraction seulement des travailleurs d'une même entreprise se sente concernée, en se battant. Ce qui se passe à la SNCF l'illustre on ne peut mieux. A l'appel des syndicats, les roulants ont débrayé massivement du 1er au 4 octobre ; leurs camarades des gares et des triages du 5 au 9 ; à nouveau les roulants, les 9 et 10 ; ceux des ateliers et de l'entretien du 16 au 20 ; enfin ceux des voies et bâtiments les suivront le 20. De leur côté, les éboueurs parisiens sont appelés à des mouvements tournants : Paris a été divisé en quatre secteurs, qui débrayeront alternativement.**

C'est à une véritable planification de l'émiettement des luttes que se livre la CGT, à une diversification à l'infini et des revendications mises en avant et des formes d'action.

Ceci dit, y compris sous ces formes, y compris avec des objectifs limités, la CGT peut prendre l'initiative de conflits durs.

Sous des airs radicaux et combatifs, les dirigeants de la CGT mènent aujourd'hui une politique qui ne sert pas les intérêts de la classe ouvrière. De telles luttes, engagées sur des revendications qui ne sont pas décisives pour les travailleurs peuvent dans certains cas aboutir à des succès partiels. Mais elles ne règleront pas le problème essentiel qui se pose à l'ensemble des travailleurs de ce pays : celui de l'organisation d'une riposte générale contre l'inflation, contre le chômage.

De la nécessité de cette riposte générale, les dirigeants de la CGT ne disent pas un mot et n'y préparent pas, même moralement, les travailleurs.

Tout au plus, en faisant entrer en lutte dans des mouvements partiels les travailleurs actuellement les plus combatifs, elle diminue les chances de futurs mouvements généraux.

Michel RITTEF

SKF - Ivry

Elections de délégués du personnel

A la SKF-Ivry, les élections de délégués du personnel qui ont eu lieu les 19 et 20 septembre ont été marquées par un léger mais décisif recul de la CGT. La section CFDT, animée par un militant connu pour ses idées révolutionnaires, a ainsi pu faire élire deux de ses candidats, la CGT perdant un titulaire et FO un suppléant.

Ce résultat n'est pas tout à fait inattendu. Depuis l'échec de la gauche aux élections législatives de mars, un certain mécontentement vis-à-vis de la politique d'attentisme de la CGT s'était fait jour, bien que de manière diffuse.

Et malgré ce climat général qui leur était plutôt défavorable, les bureaucrates de la CGT, fidèles à leur sectarisme de toujours, ont cru pouvoir se permettre d'éliminer de leur liste un travailleur apprécié de ses camarades et dont la candidature avait été appuyée par une motion signée par plus des deux tiers des ouvriers de son secteur.

Aussi, dès le premier jour des élections, 75 voix se sont portées sur le candidat titulaire CFDT, assurant son élection. La nouvelle de ce résultat a été accueillie avec sympathie et les réflexions narquoises à l'adresse de la CGT allèrent bon train. Ce nouveau climat a sans doute été un encouragement pour beaucoup car le lendemain, aux élections de suppléants, le candidat CFDT était élu avec une marge plus que confortable.

Bref, une élection qui a réjoui tous ceux qui, à la SKF, sont attachés à la démocratie ouvrière.

Correspondant LO

	Titulaires		Suppléants	
	1977	1978	1977	1978
Inscrits	804	748	804	748
Votants	665	618	659	609
Nuls	36	32	38	25
Exprimés	629	586	621	584
CGT	477	422	483	411
CFDT	69	75	61	103
FO	81	83	74	66

Sucrerie de Villenoy (Seine-et-Marne)

Grève pour les salaires

A la sucrerie Siamna de Villenoy, près de Meaux, en Seine-et-Marne, la « campagne » devait débuter jeudi 28 septembre. La « campagne », c'est le moment où les agriculteurs apportent les betteraves pour qu'elles soient transformées en sucre. Cela dure environ trois mois et la sucrerie tourne alors nuit et jour. La semaine de travail est portée à 48 heures, un repos par semaine étant « différé », c'est-à-dire reporté hors saison. Mais cela ne suffit même pas, et à cette époque, le patron embauche des saisonniers, surtout des paysans bretons, pour assurer la production.

Le travail est rendu pénible, bien que la sucrerie soit moderne, par la chaleur, le bruit, et l'attention constante qu'il faut apporter aux machines.

Mercredi 27, les 300 travailleurs réguliers de la sucrerie se sont mis en grève pour obtenir des revendications qu'ils posaient depuis des mois : 200 francs d'augmentation pour tous, des avantages en heures de repos « différées » pour les équipes de nuit.

La Siamna refuse surtout de céder sur les 200 francs. Mais elle devra réfléchir, car la grève est suivie à 90 %, et le moral des travailleurs est bon : le temps joue pour eux, puisque chaque jour qui passe fait reculer l'ouverture de la « campagne » pour le patron.

Correspondant LO

Dans les hôpitaux :

CHR (Besançon)

Ras-le-bol en radiologie

Au CHR de Besançon, la radio est vraiment l'un des services les plus démunis de l'hôpital. Le matériel, vétuste, tombe régulièrement en panne. Le personnel est en nombre notoirement insuffisant : par exemple, au pavillon de la mère et l'enfant, une salle de radio a été fermée il y a trois mois... pour manque de personnel.

Cette situation provoque des files d'attente de malades et, ces derniers temps, les plaintes n'ont cessé d'affluer à la direction, à la presse locale, voire même au procureur de la République.

La direction fait d'ailleurs preuve d'une irresponsabilité totale : elle a prévu l'ouverture d'une nouvelle salle de radio en traumatologie qui doit fonctionner en 3 x 8... avec seulement trois personnes. Les conditions de travail sont donc particulièrement insupportables pour les manipulateurs ; beaucoup d'entre eux parlent même de démission.

Alors on comprend leur coup de colère quand la direction a annoncé la suppression d'une prime de « sujétion » de 55 F. En effet, les manipulateurs-radio travaillent environ un dimanche tous les deux mois ; jusqu'à présent ils avaient le choix entre deux solutions :

— soit récupérer leur dimanche un jour de semaine ;

— soit être payés double le dimanche.

Dans les deux cas, ils touchaient une prime de 55 F. Désormais, seuls les gens récupérant leur dimanche en semaine y auront droit.

Cela ne fait certes pas une grosse perte, mais lorsqu'on sait que le salaire d'un manipulateur débutant tourne autour des 2.700 francs (moins de 3.000 F après deux ans d'ancienneté), on voit que le compte n'y est pas.

Après une délégation auprès de la direction où une dizaine de manipulateurs ont dit ce qu'ils avaient sur le cœur, une lettre ouverte doit être diffusée à la presse locale, à la municipalité et à l'hôpital.

Correspondant LO

Necker (Paris)

On rentabilise à l'hôpital

Les hôpitaux manquent d'argent. Aussi les directions sont-elles amenées à user de tous les moyens pour s'en procurer.

Ainsi, à Necker, la direction pousse à avoir un « coefficient de remplissage » maximum des lits, c'est-à-dire à laisser un lit vide le moins longtemps possible... ça rapporte plus !

Et on en arrive à cette situation aberrante où, des chefs de service prolongent l'hospitalisation d'un malade d'un, deux ou trois jours alors que celui-ci est guéri. Cela, pour attendre l'entrée du malade qui le remplacera.

Tant pis pour la gêne causée au malade. Les crédits étant alloués sur la base de la rentabilité du service, les chefs de service sont ainsi incités à « rentabiliser » au maximum. Et de toute façon, pour l'hôpital, c'est tout bénéfice, car on facture à la Sécurité sociale le prix fort alors qu'il n'y a plus de soins à assurer, mais seulement à nourrir le malade.

Sans compter que, la journée étant calculée dans la plupart des services de minuit à minuit, quand un malade sort le matin alors qu'un autre entre l'après-midi (comme c'est le cas le plus fréquent) l'AP facture deux fois la même journée à la Sécurité sociale.

Voilà comment l'AP bricole pour grapiller quelques sous au détriment de la Sécurité sociale, c'est-à-dire de l'argent des travailleurs.

Correspondant local

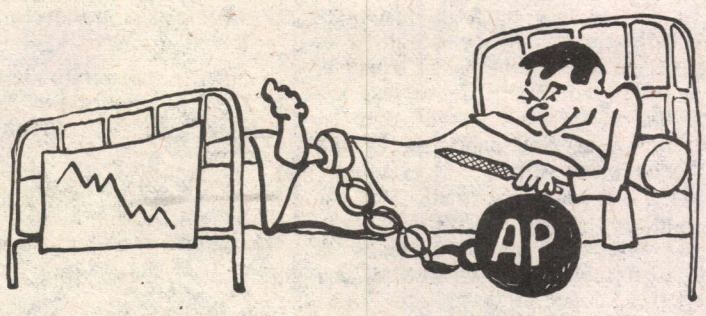

Entreprise Croix à Candé (Maine-et-Loire)

Petit patron... grande arrogance

Il y a trois semaines, une grève éclatait aux entreprises Croix à Candé, faubourg rural dans le Maine-et-Loire.

Les raisons ne manquaient pas aux 30 travailleurs de cette entreprise pour se mettre en colère : des salaires très bas (7 centimes horaires de plus que le SMIC avec 10 ans d'ancienneté, des P2 qui touchent moins de 13F de l'heure, etc.), une absence totale de sécurité (l'entreprise fabrique et monte des silos hauts de plus de 20 m, sans qu'il y ait ni ceinture de sécurité, ni filet de protection sur les chantiers); et même des vols sur la paye, les heures supplémentaires étant payées au tarif normal sans les 25 % supplémentaires prévus par la loi.

Mais ce qui a aussi motivé la grève, c'est le mépris et la grossièreté du patron. Pendant toute la grève, il a refusé de recevoir les délégués. Puis il a annoncé aux grévistes qu'il leur supprimait le hangar en tôle qui leur sert habituellement de réfectoire ! Sous la pression du maire de la commune et du sous-préfet, il a finalement accepté une rencontre avec les délégués en présence du maire et accepté de satisfaire les revendications lors de cette rencontre. Mais le lendemain, il séquestrait les délégués venus négocier à l'usine. Les travailleurs restés dehors furent obligés d'aller chercher les gendarmes pour faire sortir leurs délégués.

Malgré tout cela, la détermination des grévistes n'a pas été entamée et après quinze jours de grève, le patron a fini par céder sur un certain nombre de points : 10 % d'augmentation, des moyens de sécurité, le rattachement à la convention collective de la métallurgie. D'un autre côté, les travailleurs de l'entreprise réclamaient devant la justice le paiement des arriérés sur les heures supplémentaires.

Correspondant LO.

RENAULT - BILLANCOURT

• Consultation bidon de la CGT sur les accords 78

Avant les vacances, la direction de la régie avait engagé des discussions avec les syndicats pour le renouvellement de l'accord d'entreprise. Elle demandait la signature des syndicats pour une série de mesures, trente exactement, allant de l'attribution de journées supplémentaires d'ancienneté au prêt au mariage. Ces mesures prétendument sociales avaient toutes en commun de ne pas coûter grand-chose à la direction et d'être de la poudre aux yeux. Elles étaient pourtant signées par la majorité des syndicats, CGC, CFT, CFTC, CFDT et FO, sauf la CGT qui réservait sa réponse pour la rentrée, prétextant la nécessité de consulter les travailleurs.

En matière de salaires, la direction instituait une prime à l'ancienneté appelée UPA (Unité Pratique d'Atelier) assez compliquée et dérisoire puisque pour les travailleurs ayant dix ans d'ancienneté et moins, elle correspond à 6 F par mois et 72 F au bout de 225 jours de travail sans absence !

C'est cette disposition seulement qui a été rejetée par les syndicats les plus influents, CFDT et CGT.

En fait, les actuelles propositions de la direction pour 1978 ne sont qu'un additif à l'accord de 1975, que n'avaient pas signé à l'époque la CGT et la CFDT et il n'avait pas été question, alors, de consulter le personnel.

Cette année donc, innovation : la CGT décidait de se lancer dans une consultation des travailleurs, bien décidée après l'échec de la gauche aux élections à paraître aux yeux du personnel comme le syndicat qui ne signe pas les yeux fermés et respecte la démocratie.

Mais en fait de consultation, nous avons eu droit à une parodie de démocratie. Les syndiqués ont été appelés à dire leur mot les premiers en répondant dans des cases à une dizaine de questions qui leur étaient posées sur un tract.

Le résultat : la majorité se prononçait en faveur de la signature des 30 mesures sociales mais refusait l'UPA.

Ensuite le personnel, syndiqué ou pas, était appelé à se prononcer par carte-lettre. Ainsi dans certains ateliers, les délégués se sont promenés avec des urnes en carton qui ont eu au moins l'avantage de faire rire tout le monde. Mais si l'urne est le symbole de la démocratie pour certains délégués, cela n'en a pas empêché d'autres de remplir eux-mêmes les bulletins de l'atelier... pour aller plus vite ! Il est vrai que les questions étaient posées de telle sorte que bien des travailleurs, y compris des militants CGT, avaient du mal à comprendre ce qu'il fallait cocher. Et à la troisième question : « J'approuve la CGT de refuser de signer l'UPA », beaucoup ont répondu « non », parce qu'ils étaient contre l'UPA ! D'autres ont coché les cases au petit bonheur. Jusqu'ici, la CGT annonce avoir touché plus de 9 000 ouvriers.

Jeudi prochain, les délégués centraux CGT se présenteront à la direction, forts de leurs cartes-lettres... et prêts à signer l'accord.

La CGT aura réussi ce tour de force d'amuser pendant plus de deux mois le personnel avec sa consultation sur un accord qui, de toute façon, avec ou sans elle, est déjà entré en application depuis juillet! Tout cela pour aboutir au même résultat que les autres syndicats : cautionner par une signature les miettes que la direction veut bien accorder. C'est toujours un répit supplémentaire pour éviter d'engager une lutte réelle sur les grands problèmes posés par la crise : les salaires et l'emploi.

Correspondant LO

• La chasse aux travailleurs malades

A Billancourt, chaque année, c'est plus d'une centaine de travailleurs qui se trouvent licenciés pour maladie. Ces dernières semaines, une dizaine de travailleurs des Fonderies, du département 49 et surtout des chaînes de l'île Seguin ont été licenciés ou sont en passe de l'être, parce que trop souvent malades au goût de la direction.

Officiellement, bien sûr, la régie se défend de licencier pour maladie. Elle est plus habile. Pour chaque ouvrier est constituée une fiche d'absentéisme avec un diagramme : rouge pour les maladies, bleu pour les accidents, et lorsque les journées d'absence dépassent un certain seuil fixé par la direction, sur les 3 ou les 5 dernières années, les travailleurs sont licenciés pour le curieux motif « **d'inaptitude à la vie industrielle** ».

Autre trouvaille de la direction : des travailleurs émigrés sont licenciés parce que malades dans leur pays trois fois de suite. Ils sont alors accusés de désorganisation de la production.

Production : voilà le mot clé lâché. La sacro-sainte production doit être assurée quel que soit le prix qu'en doivent payer les travailleurs, soumis au bruit, à la fumée, aux cadences inhumaines et aux travaux abrutissants et répétitifs, aux tracasseries de la maîtrise, qui sévit souvent à la moindre incartade.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la fatigue et le ras-le-bol s'accumulent et que les travailleurs éprouvent le besoin de s'arrêter pour se reposer.

Le dernier argument de la direction pour lutter de cette manière contre l'absentéisme ne manque pas de sel : dans le cadre de la fusion Peugeot-Chrysler, il faudra à Renault, pour tenir la concurrence, du personnel bien portant !

Cependant, dans certains ateliers, les licenciements ne passent pas facilement.

Il y a un peu plus d'une semaine, aux Fonderies et au Ponçage, dans l'île, des délégations ont été organisées. En Sellerie, les ouvriers ont fait une journée de grève pour protester contre le licenciement d'un des leurs, hospitalisé.

Il n'est quand même pas dit qu'en plus des contrôles médico-policiers qui se multiplient au domicile des travailleurs, ceux-ci acceptent sans broncher qu'on les jette à la rue parce qu'ils sont en arrêt-maladie.

Correspondant LO

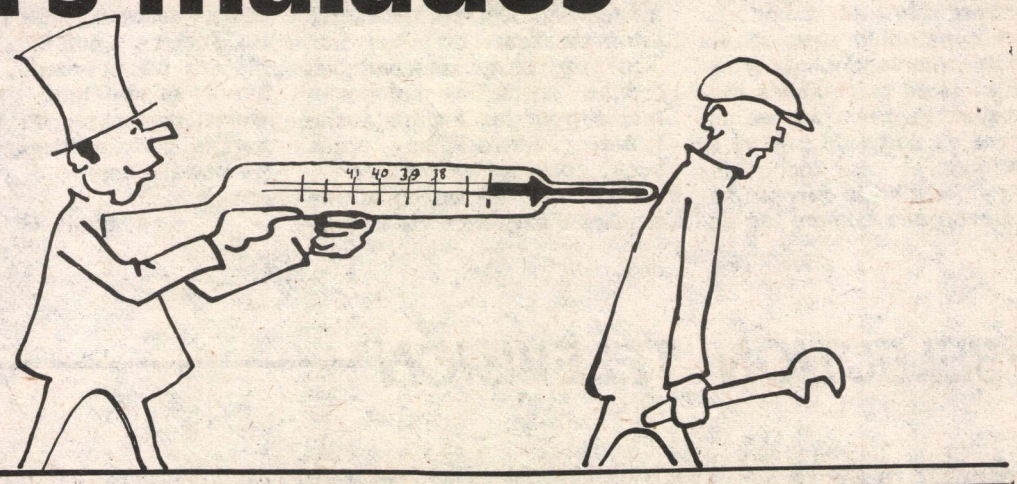

Berliet et Saviem fusionnent, les travailleurs chôment

La nouvelle société RVI (Renault Véhicules Industriels), née le 3 octobre de la fusion de Berliet et Saviem, commence mal pour les travailleurs. La plupart des secteurs des usines au Vénissieux, Saint-Priest et un troisième centre vont en effet chômer de nouveau, 6 jours cette fois-ci indemnisés à 60 %, entre le 26 octobre et le 6 novembre. Pour certains ouvriers, cela fera cinquante jours chômés en trois ans, c'est-à-dire une perte de salaire de 2 500 F pour un OS.

Le fait de faire chômer certains ouvriers n'empêche d'ailleurs pas la direction d'en faire venir d'autres la nuit ou le samedi, dans les secteurs de Venissieux où il y a du travail urgent.

Les syndicats, peu actifs depuis la rentrée, ont quand même organisé un débrayage mercredi 4. Les nombreux travailleurs qui y ont participé l'ont fait pour protester contre les jours chômés, les licenciements, les bas salaires et les brimades qui se multiplient en ce moment. Mais les syndicats, eux, dans leurs interventions, ont surtout parlé du « **bradage du poids lourd français** ». Certains travailleurs sont peut-être sensibles à ce genre d'arguments, que la CGT et le PCF répètent constamment depuis la rentrée. Mais ils ont des problèmes précis en ce moment et ils aimeraient bien que ces problèmes-là aient la priorité.

TELE TEL

AUX DOSSIERS DE L'ÉCRAN :

Le cerveau

Les Dossiers de l'écran étaient consacrés, le mardi 3 octobre au cerveau. Ce sujet passionnant et encore mystérieux pour beaucoup, sinon pour tous, était introduit par le film de Ralph Nelson, Charly, — inspiré d'un roman de science-fiction de l'américain Daniel Keyes, Des fleurs pour Algernon — montrant un débile qui devient un personnage à l'intelligence hors du commun après une opération du cerveau, puis régresse ensuite pour retourner à son état de départ.

Le film montre toute la distance qui sépare le héros des autres hommes considérés comme normaux, ainsi que la façon dont Charly, même sorti de la débilité, est toujours considéré comme un cobaye. Le film sait également créer l'atmosphère angoissante provoquée par ce pas dans l'inconnu que représente l'expérimentation sur le cerveau humain.

Pour ce qui est du débat — où l'on est repassé de la fiction à la réalité — il a porté essentiellement sur le problème moral que pose actuellement les interventions chirurgicales sur le cerveau. Il opposait la quasi-totalité des participants, des spécialistes de neuro-chirurgie, de psychiatrie et de psychologie, à un professeur qui pratique en Allemagne des excisions de certaines cellules cervicales, notamment sur des délinquants, des violeurs, ou des toxicomanes, à qui il affirme redonner ainsi un comportement compatible avec la vie sociale. Interventions qu'il estime morales puisqu'elles permettraient à ceux qui les subissent de sortir de prison, et cela « avec leur consentement ». Pour lui le cerveau serait un organe comme les autres dont nous aurions peut-être des connaissances moindres, mais que l'on connaîtrait plus que l'on ne pense. Et c'est à juste titre que les adversaires de ce chirurgien du cerveau ont émis des réserves sur le « consentement » des malades, obtenu contre la promesse de la sortie de prison, ou sur la nature du consentement d'un débile ; et ils ont surtout insisté sur le fait — bien sûr ignoré par la fiction qu'est l'histoire de Charly — que les interventions chirurgicales actuelles sont toujours mutilantes et amoindrissantes (même si elles peuvent apporter un soulagement à des malades) et qu'en tout état de cause, elles ne peuvent en aucun cas augmenter les performances intellectuelles du cerveau. Tout au plus, peuvent-elles réduire certains comportements pour les rendre socialement admissibles après avoir... diminué le malade.

Car malgré les quarante années d'existence de la psycho-chirurgie, on ne connaît toujours pas les conséquences exactes de ces interventions, et cette ignorance ne permet moralement d'intervenir qu'exceptionnellement, dans les cas où, non seulement tout autre traitement a échoué, mais où seule l'intervention donne au malade une chance de survie.

La deuxième partie de la discussion n'était plus un débat à proprement parler, mais plutôt un exposé sur le fonctionnement du système nerveux central. Les processus matériels de la pensée et de l'acquisition des moyens permettant le développement du cerveau et son fonctionnement ; l'importance du milieu culturel pour son utilisation ; la part respective de l'inné et de l'acquis ; autant de problèmes passionnants, et qui furent posés lors de cette émission, malgré un langage parfois difficile à suivre pour les non-initiés.

Louis GUILBERT

SPECTACLES

Les Jeanne

" C'est pas une vie, la vie qu'on vit "

Ce spectacle avait déjà été donné dans un café-théâtre minuscule. Aujourd'hui, il occupe avantageusement la scène du Théâtre Fontaine. Tant mieux !

Car elles sont vraiment marrantes, ces trois filles qui, au travers d'une série de sketches, volent dans les plumes de toutes les variétés de tyrans domestiques masculins. Cela donne un spectacle très réjouissant. Il y a celui qui participe aux tâches ménagères... le jour de la fête des Mères ; celui qui voudrait bien, mais qui ne trouve pas la cuisine, ni l'évier, ni l'eau chaude ; l'hypocrite qui sort de l'hôpital avec un certificat médical : allergie à la poussière et aux détergents ; et même le gars bien, qui est « pour la libération de la femme », mais qui pense « qu'elles ne sont pas tout à fait prêtes ».

Qu'ils aient des prétentions de coq de basse-cour ou qu'ils prennent des poses intellectuelles en dissertant sur « mon moi intérieur » et « mon toi extérieur », les Jeanne ne les loupent pas.

Les Jeanne accrochent, témoin cette réflexion entendue à la sortie : « Qu'est-ce qu'il va prendre ton mari en rentrant ! ».

Yvette BLONDIN

21 h. au Théâtre Fontaine.

SÉLECTION TÉLÉVISION

Samedi 7 octobre

ANTENNE 2 - 20 h 35 - Le temps d'une République : **Marthe, 19 ans en 1918.** Ce film TV est le troisième d'une série consacrée à l'histoire des premières années de la IIIe République. Il évoque les années qui ouvrent la paix retrouvée, après la guerre de 14-18.

FR3 - 20 h 30 - Les grandes conjurations : **Le tumulte d'Amboise.** Evocation historique. Guerre de succession, guerre de religion en France, à la mort de Henri II. La conjuration d'Amboise marque le début d'affrontement qui, de la mort d'Henri II en 1559 à l'avènement de Henri IV en 1594, va opposer catholiques et protestants.

Dimanche 8 octobre

TF1 - 19 h 25 - Les animaux du monde : **La faune du Venezuela.**

TF1 - 20 h 30 - Film : **La poursuite impitoyable** d'Arthur Penn, avec Marlon Brando, Jane Fonda. Toute une ville à la poursuite d'un homme qu'elle croit coupable. Racisme et violence collective, dans une petite cité tranquille.

FR3 - 20 h 30 - Les dossiers noirs : **L'espace à tout prix : Werner von Braun.** Werner von Braun, l'ingénieur allemand au service des nazis qui a mis au point les fusées V2 durant la Seconde Guerre mondiale, passe en 1945 au service des USA, où il devient le responsable du programme de fusées militaires américain. Il est à l'origine du programme lunaire de la NASA.

FR3 - 21 h 30 - Encyclopédie filmée : Histoire du cinéma français : **Méliès ou le génie de la surprise.** Evocation d'un des pionniers du cinéma, inventeur des trucages, du cinéma fantastique.

FR3 - 22 h 30 - Cinéma de minuit : **Pandora** d'Albert Lewin, avec Ava Gardner.

TF1 - 22 h 40 - Concert Beethoven : **Le concerto n° 4 en sol majeur.**

Lundi 9 octobre

TF1 - 14 h 50 - **Spécial Marcel Marceau.** Plus d'une heure avec le célèbre mime.

TF1 - 20 h 30 - Film : **L'espion qui venait du froid** de Martin Ritt, avec Richard Burton, d'après le roman de John Le Carré. Le monde, finalement peu glorieux, des espions, contre-espions, anti-espions, où l'art des chefs de réseaux consiste à manipuler les hommes et les femmes.

ANTENNE 2 - 20 h 35 - **Exclusif.** Emission de variété avec entre autres Jacques Villeret, Robert Charlebois, Léo Ferré, Coluche, et d'autres.

FR3 - 20 h 30 - Film : **Armaguedon** d'Alain Jessua, avec Alain Delon, Jean Yanne. Un homme menace d'assassiner des personnalités en vue. Poursuite entre un commissaire, un psychiatre et un fou.

ANTENNE 2 - 21 h 35 - Cartes sur table : **François Mitterrand.**

Mardi 10 octobre

ANTENNE 2 - 20 h 35 - Les Dossiers de l'écran sont consacrés au métier d'avocat. Pour introduire le débat, un film de Christian Jaque : **Les bonnes causes.**

FR3 - 20 h 30 - **Ville sans loi** de Joseph H. Lewis. Un western comme on en a tant vu.

Mercredi 11 octobre

TF1 - 20 h 30 - **Aurélien,** d'après le roman d'Aragon (2e partie).

FR3 - 20 h 30 - Film : **La grande guerre** de Mario Monicelli, avec Vittorio Gassman, Folco Lulli, Alberto Sordi. La verve et l'humour de la comédie italienne, mais qui a pour arrière-fond les horreurs de la guerre en 1917.

Jeudi 12 octobre

FR3 - 20 h 30 - Film : **Le piège** de John Huston, avec Paul Newman. Espionnage contre espionnage. Avec **L'espion qui venait du froid,** le téléspectateur est servi cette semaine en la matière.

Vendredi 13 octobre

FR3 - 20 h 30 - Le nouveau vendredi : **Rhodésie no, Zimbabwe si.** Le régime raciste de Ian Smith aux prises avec la guérilla.

ANTENNE 2 - 21 h 30 - Apostrophes : **Pourquoi raconter sa vie ?** avec, entre autres, Charles Trenet, Robert Hossein.

TF1 - 22 h 30 - A bout portant... **Guy Béart.**

ANTENNE 2 - 22 h 55 - Ciné-club : cycle Ingmar Bergman : **Le visage.** Fable fantastique et mystique.

LIVRES_LIVRES_LIVRES

" L'abeille et l'architecte "

DE FRANÇOIS MITTERRAND

On a fait grand bruit autour de ce livre. Le monde des spécialistes en belles lettres y a vu un nouveau monument de la littérature française. Les éloges, les comparaisons les plus jflatteuses ont fleuri sous la plume des critiques.

Mitterrand a plu à tous ceux qui se pâment devant les tournures précieuses, qui s'extasient lorsque l'on emploie l'imparfait du subjonctif dans une phrase. Il l'a mérité, car indéniablement c'était là l'objectif : plaire à ce monde clos, qui prend son plaisir de la littérature de salon. Un mérite d'autant plus grand qu'il est difficile d'écrire tout en s'admirant dans une glace. Et c'est pourtant ce que, semble-t-il, il a réussi, tant cette chronique déborde de prétention et de suffisance.

Mitterrand non seulement se veut un écrivain. Il se prend aussi pour un moraliste. Ce qui nous vaut des propos d'un vide vertigineux, tels ceux-ci :

L'Occident « est trop occupé par la bouffe et l'argent pour sentir que flotte autour de lui l'odeur de la mort ». **Ou encore cette audace :** « On a calomnié Eve, cette innocence du savoir. Si c'était à refaire, je mordrais dans la pomme. »

Dans ce mélange de réflexions sur tout et rien, qui va de l'amour de la forêt à l'anecdote relative à l'histoire du Languedoc au 13e siècle, on trouve, entremêlées, des remarques politiques sous forme tantôt de réflexions générales, sentencieuses, ou de potins destinés à égratigner tantôt des dirigeants du PC, tantôt les partisans de Chirac, tantôt Giscard. Tout cela n'offre aucun intérêt, même pas celui de la nouveauté.

Mais à travers l'édition de ces notes au jour le jour, Mitterrand ne brigue sans doute pas un fauteuil à l'Académie Française — encore qu'on sente à chaque ligne les coquetteries de l'écrivain mondain. Il cherche dans l'immédiat à dessiner de son personnage l'image d'un homme politique capable de se situer à une hauteur suffisante pour observer les hommes et les événements, et en juger sereinement. Quelques réflexions sur les injustices viennent évoquer le côté homme de gauche : ainsi Mitterrand feint de s'indigner de l'attitude de la France en Nouvelle-Calédonie ou en Guyane, ce qui, pour l'ex-ministre d'un gouvernement qui menait la guerre d'Algérie, ne manque pas de culot. Quelques notes pour montrer que le premier secrétaire du Parti Socialiste est un homme politique de lignée internationale, reçu par l'Américain Kissinger, l'Allemand Helmut Schmidt ou l'ex-président du Mexique Etcheveria pour lequel il ne tarit pas d'éloges, notant toutefois que ce dernier a « vécu une cruelle expérience : ministre de l'Intérieur, il brisa dans le sang la révolte étudiante de 1968 ».

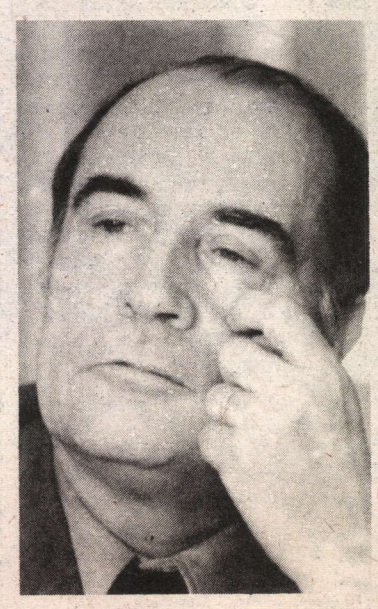

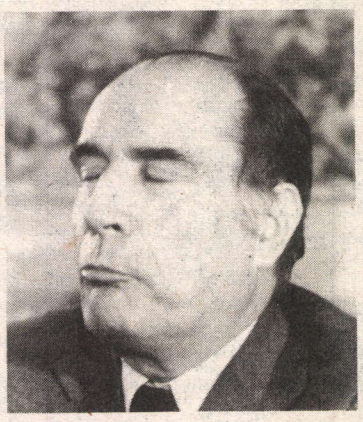

Tout cela donne un livre de 400 pages que certains pourront trouver élégant, raffiné, mais qui est surtout vide.

Jean-Paul VIAL.

L'abeille et l'architecte de François Mitterrand - Ed. Flammarion.

" La vérité sur l'énergie nucléaire "

DE E. ET A. PARKER, R. DESCOURS

Ce livre pourrait fort bien s'appeler « leur vérité sur l'énergie nucléaire ». C'est en effet un plaidoyer sans équivoque en faveur du programme français de centrales nucléaires. Les auteurs ont adopté le système de l'interview de personnalités et de savants, mais, comme par hasard, tous les interviewés défendent le même point de vue que les auteurs. Cela enlève dès le départ beaucoup d'intérêt à l'ouvrage.

Bien sûr, il y a quelques noms prestigieux qui apportent leur caution tels Leprince-Ringuet, Francis Perrin ou le prix Nobel de physique Louis Néel. Tous, sans exception, présentent l'utilisation de l'énergie nucléaire comme une nécessité, et, s'ils ne méconnaissent pas les risques liés à son exploitation à grande échelle, ils nous assurent que tous les problèmes sont résolus, ou en voie de l'être. C'est peut-être vrai sur le plan technologique, encore qu'à aucun moment dans le livre il n'est question de ce que deviendront les centrales nucléaires après leur durée normale de fonctionnement, une vingtaine d'années, au-delà de laquelle elles resteraient dangereuses.

Mais tous les raisonnements, calculs statistiques, prévisions économiques qui concourent à nous convaincre du bien-fondé de ce que le gouvernement a décidé sans jamais nous consulter, tous ces propos rassurants sont infligés sans que jamais les auteurs et interviewés n'abordent la façon dont les industriels appliquent, dans la pratique, les normes de sécurité. Il suffit de voir comment cela se passe lors de la construction de centrales nucléaires pour être édifié ; il n'est pas rare que l'EDF soit obligé de faire refaire des travaux non-conformes.

La motivation profonde du tout nucléaire, c'est une question de gros sous et les sociétés qui participent à la mise en œuvre et à l'exploitation de l'énergie nucléaire espèrent bien en tirer un profit maximum. Et, quand le profit parle, les notions de sécurité, d'environnement, de cadre de vie s'estompent. Rien ne nous protège contre la rapacité des capitalistes, et surtout pas les propos rassurants de quelques savants.

Alain LEMART

La vérité sur l'énergie nucléaire, **d'E. et A. Parker et R. Descours - Ed. Menges - 42 F.**

LES DENTS DE LA MER

2e partie de HANK SEARLS

« Chez toutes les espèces de requins, les femelles deviennent plus grandes que les mâles... » Dans la deuxième partie des **Dents de la mer,** le monstre est une femelle dont les ravages sont à la hauteur de sa voracité, mais ont cependant du mal à provoquer quelques frissons. Le suspense du livre réside dans l'attente de la découverte du monstre par les habitants d'Amity. Les enfants de la ville qui passent le brevet de plongée sous-marine puis participent à des régates rentreront-ils vivants ?

Cette deuxième partie des **Dents de la mer** n'a pas été écrite par le même auteur que la première. Nul doute que Hank Searls, le successeur de Peter Bentchev, et son éditeur n'aient voulu exploiter le succès des **Dents de la mer,** roman à sensations fortes pour toucher un public large en contant une suite. Mais le premier **Dents de la mer** décrivait aussi les dessous et la corruption d'une petite ville balnéaire, et l'originalité et la nouveauté sont un peu épuisées.

Signalons qu'à la fin du récit, la femelle a réussi à mettre bas ses petits. Il y a donc un troisième épisode potentiel des **Dents de la mer !...**

Jean VITTEAUX

Les Dents de la mer, **de Hank Searls - Ed. Hachette - Olivier Orban - 35 F.**

MOTS CROISES

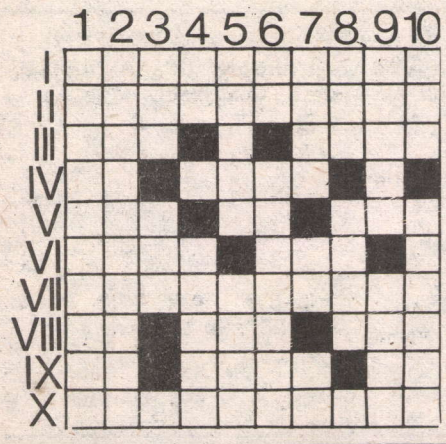

HORIZONTALEMENT. — I. Embarcation d'équilibriste. — II. Fait son beurre avec du miel. — III. Pousse les pieds dans l'eau - S'accroche deux fois. — IV. Personnel - Jambe de botte. — V. Oncle d'Amérique - Possessif - Héros de Kipling. — VI. En outre - Tranquille. — VII. Dwight David dit Ike. — VIII. Théâtre japonais - Express européen - Adieu liturgique. — IX. Nasales - Nuances - Voyelles. — X. Fondamentaux.

VERTICALEMENT. — 1. Elégante, paraît-il ! — 2. Elles ont un effet rasant. — 3. Sa poudre blanchit - Possessif. — 4. Phonétiquement : élever - Place. — 5. Aigrelets - Gaz rare. — 6. Attache de membre (phonétique) - Emploient mal. — 7. Enlevée - Lac pyrénéen - Adverbe. — 8. Terminaison de participe - Oiseau aux ailes atrophiées. — 9. Jouai au plus malin - Etabli de boucher. — 10. Toute une époque - Elles suivent la lune.

SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	E	N	U	I	S	E	R	I	E
II	E	P	E	L	L	A	T	I	O	N
III	S	A	R	T	E	N	E	■	D	O
IV	S	U	E	R	■	A	N	I	E	R
V	A	L	E	A	S	■	D	■	■	M
VI	G	E	■	S	O	C	R	A	T	E
VII	E	M	P	O	C	H	E	R	■	M
VIII	R	E	U	N	I	E	■	O	I	E
IX	I	N	N	■	A	R	A	M	O	N
X	E	T	I	O	L	E	M	E	N	T

FILMS_FILMS_FILM

" Le récidiviste "

DE ULU GROSBARD

Le récidiviste, c'est l'histoire d'un condamné de droit commun qui, au sortir de prison, se trouve pris au piège de la vie dite « libre » et recommence peu à peu à se mettre hors la loi, tout en sachant qu'à brève échéance il sera repris.

L'histoire est très émouvante et révolte à plus d'un titre. Dembo, incarné par l'acteur Dustin Hoffman, est ce jeune en liberté conditionnelle qui débarque à Los Angeles. Il vient de purger une peine de six ans pour attaque à main armée. Il a rêvé maintes et maintes fois, dans sa vie de « taulard », de ce premier jour de liberté. Mais dans la vie civile retrouvée, il avoue qu'il a la « trouille ». La vie en prison était dure, mais au dehors c'est la solitude et le règne du fric.

Et il ressent d'autant plus cette trouille que sa liberté conditionnelle le met sous la garde d'un « contrôle judiciaire » cynique et imbécile qui, loin de l'aider, guette ses moindres faux pas. Alors, parce que celui-ci lui inflige injustement huit jours de prison supplémentaires, Dembo se révolte. Il part en cavale. Il cambriole pour avoir des armes, puis de l'argent. Il se lance dans des coups risqués, improvisés, tout en sachant qu'il n'a aucune chance de s'en sortir. Le film finit comme un banal policier, avec quelques longueurs. Mais, malgré cela, il reste très émouvant.

Il montre la condition morale d'un ex-détenu, enfermé dès l'âge de 12 ans pour une première voiture volée et qui, ensuite, ne se réadapte plus à la vie normale. Et ce ne sont pas les difficultés matérielles, rendant bien souvent la réinsertion sociale quasiment impossible, qui sont en cause dans cette histoire. Dembo, au contraire, semble avoir particulièrement de la chance. La réalité est embellie. Il se trouve une chambre en un jour et du travail dans la première semaine. Il rencontre une fille qui l'aide et avec laquelle il arrive à recréer des rapports humains et tendres.

Et pourtant Dembo bascule du mauvais côté. Ni par faiblesse, ni par plaisir, ni par goût du fric, mais plutôt par défi, parce qu'il ne supporte pas l'humiliation et l'injustice supplémentaire qu'on lui infli-ge, puis par désespoir car il sait qu'il gâché toutes ses chances.

Dembo fait un peu figure de héros de légende, avec un code de l'honneur et une morale à lui. Ce genre de malfaiteur au grand cœur et à la révolte sincère est certes très idéalisé. Dustin Hoffman, qui joue très bien, rend certainement le personnage plus attachant que les petits gangsters en cavale ne le sont en réalité. Mais on lui pardonne...

Dominique LEGER

" La tortue sur le dos "

DE LUC BERARD

Cela fait six ans que Paul, écrivain, n'a rien écrit et se complaît dans son impuissance. Il passe ses journées à traîner ses savates, à raturer ses manuscrits pendant que sa femme, elle, travaille afin de lui permettre d'essayer d'écrire. Jusqu'à ce qu'elle en ait ras-le-bol de l'inertie de ce mari égoïste et infantile qui, dès qu'elle a le dos tourné, rêve ou part dans les rues suivre la première venue. Car pour être écrivain, Paul n'en est pas moins homme !

Le personnage du mari écrivaillon raté est si ridicule et maladroit que l'on ne sait pas si le jeu de l'acteur est très mauvais ou bien si c'est la caricature qui est très bonne !

Finalement jeté à la rue par sa femme, l'écrivain, livré à sa seule inspiration, est complètement perdu. Mais par on ne sait quel miracle, après des aventures plus abracadabrantes les unes que les autres (l'écrivain se voit entre autres confier par son éditeur la rédaction des Mémoires d'un général et de ses hauts faits d'armes dans les colonies françaises), l'inspiration revient et, le manuscrit d'un nouveau livre sous le bras, Paul, tout fier, peut enfin se jeter dans les bras de sa femme attendrie par le retour du vieil enfant prodigue, enfin redevenu un homme. La tortue est de nouveau sur ses pattes !

L'image du petit milieu pédant et phraseur dont fait partie Paul fait quelquefois sourire mais ne suffit pas à rendre intéressant un film finalement ennuyeux et caricatural.

O.D.

" Le grand frisson "

DE MEL BROOKS

Le farfelu professeur Richard H. Thorndyke, interprété par Mel Brooks lui-même, prend la direction d'une curieuse clinique psychiatrique. Son prédécesseur est décédé dans des conditions suspectes et il se passe des choses très bizarres dans cet établissement... Les malheurs commencent donc.

Une nouvelle fois, le metteur en scène Mel Brooks donne dans la parodie. Ici, dans celle des films d'angoisse et de suspens, de Hitchcock, tout en se moquant aussi au passage des films sadico-érotiques et des comédies américaines.

Dommage tout de même que ce film s'adresse un peu trop aux initiés. Il faut sans doute avoir vu la plupart des films d'Hitchcock pour apprécier tous les gags de Mel Brooks et passer vraiment des petits frissons au grand fou-rire.

R.M.

" Les ringards "

DE ROBERT POURET

Trois petits gangsters qui ratent tous leurs coups (ils vont jusqu'à voler une voiture... alors qu'aucun d'entre eux ne sait conduire) se font un jour arrêter par un commissaire de police pas beaucoup plus doué qu'eux, qui tente de les inculper pour une attaque de banque. Mais la femme du commissaire, qui s'occupe de la réinsertion des prisonniers dans la vie sociale, les fait libérer et organise avec leur concours un hold-up qui, pour une fois, réussira.

A part quelques passages où l'on sourit de voir les flics ridiculisés, l'ensemble est bien pesant et les gesticulations des acteurs ne parviennent pas à rendre le film drôle.

M.D.

Sélection

Films récents

MOLIERE, d'Ariane Mnouchkine.

Un bon film sur Molière, la vie dans sa troupe de théâtre, sur son temps. Attention, il est très long : 4 heures ! On peut voir les deux époques groupées.

Gaumont Rive Gauche (6e) - Gaumont Champs-Elysées (8e) - Gaumont Sud (14e) - Nation (12e).
ou séparées : Impérial (2e) - Hautefeuille (6e).

UNE FEMME LIBRE, de P. Mazursky.

Histoire d'une femme laissée-pour-compte par son mari, au bout de quinze ans de sécurité conjugale, et qui décide de mener sa vie autrement.

Bilboquet (6e) - UGC Marbœuf (8e) - UGC Opéra (2e) - Rivoli Cinéma (4e).

RETOUR, de H. Ashby.

Retour de combattants américains de la guerre du Vietnam. Un film dur et chaleureux. A voir.

Ternes (17e) - Cinoches St-Germain (6e).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR, de J. Badham.

Les samedis soirs de jeunes travailleurs new-yorkais.

UGC Opéra (2e) - Cluny Palace (5e) - Marbœuf (8e).

LE SOURIRE AUX LARMES, de D. Duke.

Un bon mélo qui passe bien la rampe. Un homme et une femme condamnés par la maladie passent leurs derniers jours à s'amuser et à découvrir qu'ils s'aiment.

Gramont (2e).

et moins récents

LITTLE BIG MAN, de A. Penn.

Un très vieil homme qui a longtemps vécu avec les Indiens raconte à sa façon la conquête de l'Ouest américain.

Noctambules (5e).

PAIN ET CHOCOLAT, de F. Brusati.

Un émigré italien voit le sort s'acharner contre lui, mais il n'en désespère pas pour autant de la vie. Un film à la fois tragique et très drôle.

Lucernaire (6e).

L'INCOMPRIS, de L. Comencini.

D'un milieu très privilégié, un adolescent qui sait sa mère morte, cherche à vaincre l'incompréhension et la froideur de son père. Un film qui fait pleurer les salles.

Marais (4e).

LE BAL DES VAMPIRES, de R. Polanski.

Un classique du film d'horreur... burlesque et désopilant.

Cluny Palace (5e).

LE SHERIF EST EN PRISON, de M. Brooks.

Le shérif d'une petite ville du Sud des USA est Noir. Un western comique et anti-raciste.

Styx (5e) - Paramount Gaîté (14e).

LE TROISIEME HOMME, de C. Reed.

UGC Opéra (2e) - UGC Marbœuf (8e) - Kinopanorama (15e).

L'ARGENT DE LA VIEILLE, de L. Comencini.

Marais (4e).

ANNIE HALL, de W. Allen.

Studio Cujas (5e).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST, de S. Leone.

Denfert (14e).

FILMS_FILMS_FILM

"L'argent des autres"

DE CHRISTIAN DE CHALONGE

L'argent des autres est l'adaptation, pour le cinéma, d'un livre paru en mars 1977 sous le même titre, où une femme, Nancy Markham, retraçait sous forme romancée ses propres mésaventures ou, plus exactement, celles de son mari : « fondé de pouvoir » dans une banque, haut cadre fier de ses dix ou quinze ans de bons et loyaux services, celui-ci se voyait brutalement licencié, utilisé en fait comme bouc-émissaire par ses patrons banquiers pour couvrir un certain nombre d'opérations frauduleuses, en liaison avec un spéculateur professionnel, sur le dos d'une multitude de petits épargnants.

Pour tout dire, et bien que Nancy Markham appose en tête de son ouvrage la formule de style bien connue « Toute ressemblance de quelque nature que ce soit avec des personnes existant ou ayant existé serait fortuite et involontaire », il paraîtrait — Pierre Dumayet, le scénariste du film, le dit lui-même au journal Le Monde — que c'est l'affaire du Patrimoine Foncier qui est évoquée là, un scandale financier qui eut la vedette, il y a quelques années. Et comme le laissent entendre et le livre et le film, le scandale en question avait éclaboussé un certain nombre d'hommes politiques des milieux gouvernementaux. Du côté de la droite en place, c'est bien connu qu'il est difficile de savoir où finit l'intérêt politique et où commence l'intérêt financier.

Dans les détails, le film de Christian de Chalonge présente une version sensiblement modifiée des événements relatés par Nancy Markham. Mais cela n'a pas grande importance. C'est le même scandale politico-financier ; le même ennemi qui est montré du doigt : la banque qui jongle avec l' « argent des autres », le draîne et en dispose à son gré, loin des regards indiscrets et sous la protection des lois et de la justice bourgeoises.

Le film est très bien fait ; le spectateur est tenu en haleine par un « suspense » auquel pourtant se prêtent peu d'aussi sombres histoires de gros sous et, du début à la fin, l'intérêt reste aussi grand.

Ceci dit, L'argent des autres n'est pas le pamphlet du siècle contre la banque et les banquiers. Bien plus qu'à la banque elle-même — dont les manipulations sont présentées de façon plutôt simpliste — c'est au personnage du fondé de pouvoir qui en est victime, incarné par Jean-Louis Trintignant, que Christian de Chalonge s'intéresse, comme Nancy Markham, bien sûr, s'est surtout attachée à réhabiliter son « fondé de pouvoir » de mari.

Et qui est cet homme, ce Rainier du film ? Un homme fier de son titre de « fondé de pouvoir » jusqu'au jour où, mis au pied du mur et sommé de rendre compte de ce fameux « pouvoir », il décline toute responsabilité et pleurniche que ce n'est pas de sa faute, qu'il ne faisait qu'obéir à ses supérieurs... Alors, victime de la banque, ou victime de son propre rôle et de sa propre lâcheté ? Des deux, très certainement. Et le film, qui montre bien le désarroi du cadre déchu, touche le spectateur. Bien des choses sonnent juste et véridique. Mais il est finalement bien peu reluisant, ce cadre qui découvre toute l'injustice du monde le jour où ses patrons lui montrent la porte et où il perd de ce fait et sa place et ses amis (devenus ennemis, pour ne pas perdre la leur), et sa villa cossue du XVI°, et son hors-bord...Il ne lui reste plus alors, pour le soutenir et l'aider, que sa femme... Elles sont décidément trop bonnes !

Michèle VERDIER

L'argent des autres, roman de Nancy Markham - Ed. J.C. Lattès.

"L'arbre aux sabots"

D'ERMANO OLMI

L'arbre aux sabots est la description d'une communauté paysanne dans la région de Bergame, en Italie du Nord, au siècle dernier. Dans la même ferme cohabitent plusieurs familles de paysans qui travaillent la terre pour le compte du même propriétaire. Elles ne possèdent rien, pas même les murs qui les abritent.

C'est pour l'essentiel une vaste imagerie qui retrace avec minutie la vie quotidienne des paysans. Les différents moments de la journée, la succession des saisons, les étapes heureuses et malheureuses de l'existence sont évoquées dans une série de tableaux qui visent à une reconstitution réaliste de ces temps révolus. Et dans l'intention de mieux rendre les gestes et l'atmosphère de la vie rurale et de ses aspects les plus humains, c'est parmi les paysans de la région de Bergame qu'Olmi est allé choisir ses acteurs.

Le film parvient à évoquer assez justement un univers replié sur lui-même, dominé par le travail et le respect de la religion, où les hommes doivent peiner toute une vie sans même l'espoir de sortir un jour de la misère.

Ainsi, ces paysans qu'on dit si « rustres » ont souvent une générosité et une ouverture d'esprit que bien des citadins pourraient leur envier. Chez eux, les vieillards ne sont pas mis à l'écart mais passionnent les enfants de leurs histoires et expérimentent, par exemple, de nouvelles manières de cultiver les tomates...

En réalité ce long film est une espèce de réhabilitation de la « vie paysanne » à l'encontre des préjugés que l'auteur prête sans doute aux « citadins ».

Ermano Olmi déclare lui-même à propos de son film : **« Je ne me suis pas replié sur le passé, je me suis confronté à lui, à la recherche de certaines valeurs du passé qui me semblent indispensables pour la construction d'un futur meilleur ».**

Mais pour mieux faire apprécier ces « valeurs du passé », Olmi a délibérément choisi de montrer, avant tout, les côtés optimistes d'une vie statique faite de soumission et de résignation. La scène finale, qui montre l'expulsion d'une famille, ne parvient pas à contrebalancer cette vision édulcorée des choses. L'Eglise, dont l'autorité morale est toute-puissante parmi ces paysans incultes, est dépeinte uniquement sous des jours très flatteurs, humanistes et libéraux. Le curé de la paroisse est un homme compréhensif et indulgent et qui ne donne que des bons conseils. La mère supérieure d'un couvent accueille sans sourciller deux jeunes mariés pour leur nuit de noces. Et que dire de cette vache miraculeusement guérie après avoir absorbé de l'eau bénite ?

La morale qui se dégage de cette vaste fresque est une morale bien chrétienne qui prêche la résignation et l'obéissance. Ceux qui travaillent dur, ceux qui font des sacrifices, ceux qui ne se plaignent pas, sont récompensés. Tandis que ceux qui trichent ou qui dissimulent sont punis.

Est-ce cette nostalgie du passé et un certain penchant à trouver belle la misère, qui lui ont valu la Palme d'or au dernier festival de Cannes ? Il est certain en tout cas que l'idéologie réactionnaire véhiculée par ce film a eu de quoi satisfaire tous ceux qui commençaient à s'impatienter du parti pris à la fois populaire et contestataire de beaucoup de films italiens.

Et il a suffi que l'on montre à l'écran le peuple pauvre, sage, soumis et heureux de l'être pour que l'on parle de chef-d'œuvre, même si un tableau aussi édifiant est finalement bien ennuyeux.

Hélène DURY

Les ambitions et la tactique parlementaire du parti socialiste

Le Parti Socialiste aura donc inauguré la rentrée parlementaire en déposant une motion de censure contre le gouvernement. Elle n'a recueilli, comme prévu, que 199 voix sur les 246 qu'il aurait fallu pour qu'elle passe. Bien sûr, cette motion était un geste d'opposition platonique, puisqu'elle n'avait aucune chance de rassembler une majorité de voix à l'Assemblée et de renverser le gouvernement. Pour cela, il aurait fallu que le RPR de Chirac passe de la grogne aux actes et se désolidarise dès maintenant de la majorité gouvernementale, et qui plus est sur une initiative de l'opposition, ce qui évidemment n'était guère concevable.

Mais cela ne signifiait pas pour autant que l'initiative du PS était gratuite. Elle est une pièce parmi d'autres avancée par le Parti Socialiste pour diviser la majorité en place et dans le même temps prendre le pas sur son ex-allié, le PCF.

Tout d'abord le Parti Socialiste profite de ses succès électoraux aux dernières élections partielles pour exploiter son avantage en prenant des initiatives parlementaires qui, en elles-mêmes, témoignent de son assurance et qui, en prime, obligent le PCF à jouer le second de l'opposition, en étant contraint de se rallier, même de mauvaise grâce, à un vote de défiance au gouvernement, après avoir été le second sur le plan électoral.

Ensuite, le PS vise la majorité actuelle, en cherchant à accentuer ses divisions internes, avivées déjà par ses récents déboires électoraux. Il était de bonne guerre de la part du PS de jouer sur ces divisions en obligeant le RPR à les exprimer, d'une façon ou d'une autre, à l'occasion de ce vote de défiance. Comme l'a déclaré Mitterrand au Premier ministre, lors du débat sur la motion : « **Vous voilà saisi de deux motions. L'une à l'air libre — celle des socialistes — l'autre dans l'atmosphère confinée des palais officiels — celle d'un des deux partis de la majorité. Les uns vous diront à voix haute ce que les autres murmurent** ». Le dépôt de la motion n'aurait eu pour résultat que de faire entendre plus distinctement ces murmures au sein de la majorité, qu'elle aurait, pour le PS, atteint son objectif. Et à cet égard, l'initiative du PS n'aura pas été un simple « coup d'épée dans l'eau », comme préfère la présenter la presse gouvernementale. En effet, si les responsables du RPR et Chirac ont fait semblant d'ignorer la motion de censure déposée par le PS, ils ont été contraints de faire au même moment des déclarations fracassantes et autres « mises en garde solennelles », « défiant » le gouvernement pour l'avenir. Et le petit éclat d'Yves Guéna, qui déclarait mardi matin, au nom du RPR : « **Nous entendons mettre en garde solennellement et sans délais le gouvernement** », n'était pas autre chose qu'un succédané de la motion de censure que le RPR ne votait pas, la motion de censure officieuse dont parlait Mitterrand. Le RPR a même déclaré qu'il risquait de retirer sa confiance au gouvernement mais, bien sûr, au moment choisi par lui, en présentant sa propre motion de censure.

Mais les travailleurs n'ont cependant rien à attendre de ce petit succès de l'opposition parlementaire. Cela reste limité à l'arène parlementaire, bien confinée elle aussi, pour reprendre l'expression que Mitterrand applique aux affrontements de couloirs de la majorité. Le PS se garde bien de donner le moindre prolongement à ses initiatives politiques sur le terrain social, là où pourtant les travailleurs subissent les coups réels du pouvoir et de la bourgeoisie.

La tactique du PS consiste uniquement à placer les pièces nécessaires à sa propre rentrée politique dans les sphères gouvernementales, dans les mois ou les années à venir. Cette tactique consiste à tenter de profiter d'une cassure à terme de la majorité de droite.

Si Giscard se voyait amputé d'une partie de sa majorité, il serait contraint soit de procéder à de nouvelles élections (et pour le PS cela aurait peut-être au moins l'avantage de lui donner inopinément une seconde chance) soit il pourrait se tourner vers le PS pour former une nouvelle majorité.

Et même si ce scénario ne se réalise pas, de toutes façons une division, même sans rupture, de la majorité actuelle mettrait Mitterrand et son parti en bien meilleure position pour les présidentielles et pour les prochaines législatives.

Alors, le PS peut bien aujourd'hui mener hardiment le combat parlementaire contre la droite et faire figure de locomotive de l'opposition et élargir la moindre faille dans les positions de l'adversaire ; son objectif n'est pas d'acculer le gouvernement actuel, mais de ménager sa propre rentrée dans les lignes d'une nouvelle majorité gouvernementale.

Et en attendant, son jeu au théâtre d'ombres du Parlement abuse peut-être suffisamment de militants ouvriers et de travailleurs du rang pour les empêcher de voir que, durant ce temps, les vraies batailles ne se livrent pas.

Élections partielles :

Un renforcement du PS, mais pas une radicalisation de l'électorat

Avec la dernière victoire de la candidate du PS, Edwige Avice, sur le candidat du RPR de La Malène dans le 14e arrondissement de Paris, c'est une poussée socialiste générale que ces élections partielles ont montrée. En effet, sur ces cinq élections, toutes gagnées par la gauche (une par le PC, quatre par le PS), seul le PS a véritablement progressé par rapport aux élections de mars 1978. Dans les quatre élections où il était présent, son score a dépassé 30 % au premier tour, approchant même les 50 % dans le Pas-de-Calais.

Ces résultats marquent bien sûr un certain désaveu par l'électorat de la politique du gouvernement, et les candidats de la majorité, quelle que soit leur étiquette, en ont fait les frais. Mais il faut tenir compte du fait que ce désaveu s'est exprimé alors que la majorité actuelle à la Chambre ne risquait en aucune façon d'être remise en cause par l'élection de quelques députés de gauche supplémentaires et cela mesure aussi ses limites.

En réalité, si ce renforcement des scores électoraux du PS représente formellement un déplacement des voix à gauche, ce déplacement ne concerne que le PS (les voix du PC, par contre, stagnent ou reculent légèrement) et ne signifie pas qu'il y a eu une radicalisation de l'électorat, au contraire. D'une certaine façon, les dernières partielles confirment les résultats des élections générales de mars dernier. C'était alors le centre, l'UDF et le PS, qui s'était renforcé et qui avait progressé, au détriment respectivement du RPR de Chirac et du Parti Communiste. Et si le Parti Socialiste, l'aile modérée de l'opposition, n'avait pas alors obtenu la progression qu'il escomptait, c'est parce qu'une partie de l'électorat centriste que l'on croyait acquise au PS avait finalement voté centre droit, c'est-à-dire UDF, par crainte que Mitterrand ne soit pas assez indépendant du

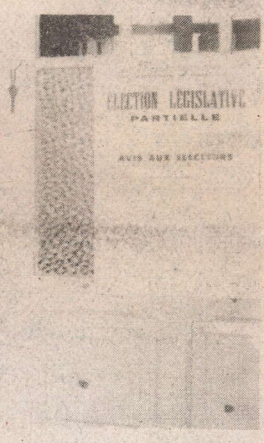

En toute galanterie ? L'ex-député RPR de La Malène cède sa place à Edwige Avice (PS). (AFP)

Parti Communiste. Cette crainte ne joue pas dans ces partielles et le PS peut en quelque sorte récupérer son électorat centriste, et reprendre sa progression électorale.

Bien sûr, des élections partielles (où le taux d'abstentions est élevé et l'enjeu politique restreint) ne permettent pas de prévoir ce que pourraient donner de nouvelles élections générales. Pas plus qu'en mars 1978, le PS, malgré ses derniers succès, n'en sortirait forcément gagnant.

Alors, bien sûr, les derniers résultats électoraux marquent l'expression d'un certain mécontentement à l'égard de la politique actuelle du gouvernement. Même les mesures démagogiques de Giscard à l'égard de la petite bourgeoisie commerçante et rentière (libération des prix, petits cadeaux fiscaux...), si elles visaient à enrayer des explosions de mécontentement, n'ont pas réussi à avoir une traduction électorale — mais Giscard n'en demandait sans doute pas tant ! Mais il reste que ce désaveu électoral à la politique actuelle du pouvoir a pris, lors des dernières partielles, son aspect le plus mesuré, en se portant sur le parti le plus modéré de l'opposition. Et c'est en quoi ce déplacement de voix n'a rien d'une radicalisation à gauche de l'électorat.

Le Parti Socialiste en sort renforcé et le vent en poupe, mais cela fait bien longtemps que le Parti Socialiste n'est plus le parti des travailleurs, d'autant que la nature et les conditions mêmes de ses succès ne vont certainement pas infléchir sa politique vers la gauche.

Alain LEMART